L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information - 7e Année - Lundi 24 décembre 2018
17 Rabie El Thani 1440 - N° 1976 - Algérie : 10 DA / 1 €

AL SALAM BANK
Algeria
www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com

M'Sila

Décès d'Ayache Mahdjoubi, coincé dans un puits artésien depuis 5 jours

Page 2

Relations algéro-jordaniennes

Renforcer les relations bilatérales dans les domaines économique et commercial

Page 4

Financement non conventionnel

Loukal présente les chiffres et les détails

>> Lire page 6

Photo : P.P Agency ©

Développement local

Vers un nouveau mode de gouvernance basé sur l'anticipation et l'approche par résultats

Les instructions données par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux responsables au niveau local constituent, à vrai dire, une feuille de route qui fait émerger un nouveau mode de gouvernance, basé sur l'initiative, l'anticipation, la gestion par objectif et l'approche par résultats.
De ce fait, aussi bien les walis que les élus locaux sont appelés désormais à s'acquitter pleinement de leur rôle dans le développement national. A ce propos, le chef de l'Etat avait donné des instructions claires pour le renforcement de la décentralisation, la promotion du service public en vue de permettre aux responsables locaux...

>> Lire page 3

Au 1er jour de sa visite à la 4e Région militaire

Gaïd Salah s'enquiert du degré de disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP le long des frontières

Page 5

Ecologie

5,8 milliards de dinars pour réaliser 48 maisons d'environnement à travers le pays

Page 7

Parti des travailleurs

Louisa Hanoune se succède à elle-même

Page 24

L'Echo Sportif

EN

Les Verts à pied d'œuvre au Qatar

Football algérien

2018, une année de turbulences

Pages 23 & 22

M'Sila

Décès d'Ayache Mahdjoubi, coincé dans un puits artésien depuis 5 jours

Le jeune Ayache Mahdjoubi coincé dans un puits artésien depuis 5 jours est décédé.
Le responsable de la protection civile de la wilaya de M'Sila, Fouad Lallaoui vient de faire le constat de décès à la presse. Pour rappel, Ayache Mahdjoubi, un jeune de 26 ans était tombé, mardi 18 décembre dans un puits à M'Sila. A Oum Chemel, une localité agricole à El Houamed dans la wilaya de M'Sila, des centaines de citoyens se sont déplacés pour épauler la protection civile. Des citoyens n'avaient pas tardé à exprimer leur colère envers les autorités, jugeant que ces dernières n'ont pas mobilisé assez de ressources pour sauver le jeune infortuné. La Protection civile a indiqué avoir dépêché 50 agents et une dizaine d'engins. Elle a également expliqué la lenteur de l'opération de sauvetage par la remontée des eaux du forage artésien ce qui retardait toutes les tentatives d'évacuation.

Alger

Décès de 2 personnes par asphyxie au monoxyde de carbone

Deux personnes sont décédées par asphyxie suite à l'inhalation du monoxyde de carbone (CO) émanant d'un chauffe-bain, ce samedi soir, à Raïs Hamidou (Alger), a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Les services de la PC ont enregistré, ce samedi, la mort de 2 personnes, un homme et son épouse, âgés respectivement de 30 et 26 ans, décédées asphyxiées par le CO émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile à la commune de Raïs Hamidou (Est d'Alger), a précisé le lieutenant, Sadek Kamel. Les corps sans vie des deux victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Baïnem, ajoute la même source. Rappelant la nécessité de faire preuve de vigilance concernant ce type d'accidents, Sadek a appelé les citoyens à respecter les normes de sécurité lors de l'utilisation des équipements fonctionnant au gaz et de les contrôler périodiquement afin d'éviter des accidents similaires.

Oran

Deux corps sans vie repêchés au large des côtes de Gdyel

Deux corps sans vie, ceux d'une maman et de sa fille, ont été repêchés, ce samedi après-midi, par des membres du groupement des garde-côtes d'Oran, au large de Gdyel, a annoncée la cellule de la communication de ce corps de sécurité. Selon la gendarmerie de Gdyel, ce drame a également touché le père et le fils, lesquels faisaient partie du groupe des 20 candidats à l'émigration clandestine dont l'embarcation avait pris feu au large d'Oran. «Le père est toujours porté disparu alors que le fils qui a pu être secouru, se trouve actuellement à l'hôpital de Ténès» (Chlef), a indiqué la même source. Les gardes-côtes d'Oran poursuivent les opérations de recherche des autres passagers portés disparus après l'incendie de leur embarcation. Les gardes-côtes d'Oran ont, par ailleurs, réussi à mettre en échec, ce dimanche, une tentative d'émigration clandestine impliquant 11 personnes.
Ces derniers, parmi lesquels se trouvait une femme enceinte, ont été interceptés à bord d'une embarcation pneumatique, au nord du port d'Oran.

El Bayadh

Un mort et 3 blessés dans un accident de la circulation

Une personne a été tuée et 4 autres ont été blessées dans un accident de circulation, survenu, ce samedi après-midi, près d'Oued Karimia, à 40 km de Labiod Sidi Cheikh, au sud de la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.
Le drame s'est produit aux environs de 15h30, sur la RN 47, suite à la collision entre un taxi assurant la desserte Béchar-El Bayadh et un véhicule utilitaire.
La dépouille mortelle de la victime a été déposée à la morgue de l'hôpital de Labiod Sidi Cheikh. Les blessés ont été pris en charge au niveau du même établissement hospitalier. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet accident.

Émigration clandestine

Interception de 11 candidats au nord du port d'Oran

Les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran ont mis en échec, ce dimanche, une tentative d'émigration clandestine de 11 personnes, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Ces 11 candidats à l'émigration clandestine, parmi lesquels se trouvait une femme enceinte, ont été interceptés à bord d'une embarcation pneumatique, dimanche à 6 h du matin, à 6 miles au nord du port d'Oran, par les gardes-côtes en patrouille en mer, a indiqué la même source. Ces personnes, qui ont tenté de rallier les côtes espagnoles, ont été remises à la brigade de gendarmerie d'Oran. Ils seront présentés devant la justice, a-t-on précisé.

Lutte contre la contrebande

102 orpailleurs interceptés au sud du pays

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 22 décembre 2018 à Aïn Guezzam et Bordj Badji Mokhtar - 6e RM, 102 orpailleurs et saisi 6 véhicules tout-terrain, 4 motocyclettes, 91 groupes électrogènes, 78 marteaux-piqueurs, 12 détecteurs de métaux et des outils de détonation». «Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, ont arrêté, dans deux opérations distinctes à Tlemcen - 2e RM et Béchar - 3e RM, 5 narcotrafiquants et saisi 9,5 kg de kif traité, tandis que des garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale ont mis en échec, à Aïn Témouchent, Tlemcen et Oran - 2e RM, des tentatives d'émigration clandestine de 42 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», conclut le MDN.

Sûreté d'Alger

Quatre individus arrêtés et saisie d'une somme d'argent et de différentes quantités de drogues et de comprimés psychotropes

Les services de sûreté de la Circonscription administrative de Bir Mourad Raïs ont traité trois affaires distinctes qui se sont soldées par la saisie de 550 comprimés psychotropes, de 15 g de cannabis et de 5,1 millions de centimes, a indiqué, ce samedi, un communiqué des services de sûreté de la wilaya d'Alger.
Les policiers de la sûreté de la wilaya ont procédé à l'arrestation de 4 individus impliqués dans des affaires de trafic de drogues, de cannabis et des comprimés psychotropes, ainsi qu'à la saisie de 550 comprimés psychotropes, 15 g de cannabis, de 7 flacons d'un liquide anesthésiant, 4 téléphones portables et d'une somme d'argent estimée à 5,1 millions de centimes, précise le communiqué. Suite à des informations reçues et à des patrouilles dans le secteur, les services de sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs ont traité trois affaires distinctes et les opérations de perquisition légale ou d'exécution de mandats de perquisition ont donné lieu à la saisie de ces quantités de produits prohibés et à l'arrestation des individus impliqués qui ont été présentés devant les juridictions compétentes, qui ont ordonné leur mise en détention préventive, a conclu le communiqué.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Développement local

Vers un nouveau mode de gouvernance basé sur l'anticipation et l'approche par résultats

Les instructions données par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux responsables au niveau local constituent, à vrai dire, une feuille de route qui fait émerger un nouveau mode de gouvernance, basé sur l'initiative, l'anticipation, la gestion par objectif et l'approche par résultats.

De ce fait, aussi bien les walis que les élus locaux sont appelés désormais à s'acquitter pleinement de leur rôle dans le développement national. A ce propos, le chef de l'Etat avait donné des instructions claires pour le renforcement de la décentralisation, la promotion du service public en vue de permettre aux responsables locaux d'assumer pleinement leurs responsabilités en matière de gestion des affaires publiques, tout en rappelant la stratégie nationale qui repose essentiellement sur l'affranchissement de la dépendance à la rente pétrolière et la concrétisation de la diversification économique escomptée à partir des spécificités des collectivités territoriales, la modernisation et la réhabilitation de l'administration par l'intégration judicieuse des technologies de l'information et de la communication suivant un modèle où l'usager est au cœur de l'approche. Il s'agit également de la poursuite des efforts pour la consolidation des acquis du développement humain, en œuvrant davantage à la satisfaction des besoins des citoyens, même dans les régions les plus éloignées, ainsi que l'accompagnement de la dynamique économique en garantissant les structures et infrastructures stratégiques nécessaires. En outre, la généralisation des bénéfices du développement socioéconomique aux quatre coins du pays conformément aux orientations du schéma national de l'aménagement durable du territoire et ce, à travers une organisation administrative et territoriale cohérente et appropriée, la libération des énergies populaires à tous les niveaux et leur mobilisation autour du projet national à travers des approches participatives et des incitations entrepreneuriales, ouvrant la voie devant chaque jeune Algérien pour être un acteur clé dans le présent et l'avenir de son pays, écouté et respecté à tous les niveaux et auprès de tous les organismes, publics et privés, figurent au menu de cette nouvelle approche. C'est ainsi que le projet de loi sur les collectivités locales accorde une importance majeure aux nouveaux concepts de développement et ne les restreint pas à des plans techniques visant des chiffres économiques et financiers records. Son objectif est de renforcer les capacités des individus en matière de prise de décision de développement et leur association à la gestion des affaires publiques à travers les mécanismes de la planification stratégique locale et du budget participatif. A cet égard, la démocratie participative est au cœur des traditions de la société algérienne de par sa nature même et ses modes d'existence issus des valeurs de coexistence. En outre, le nouveau texte de loi consacre le principe de la démocratie participative, un principe a une profonde teneur dans la législation algérienne, étant donné que les Assemblées élues constituent l'assise de la décentralisation et le lieu de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.

L'objectif étant de parvenir à une prise de décision collective pour le développement et la contribution à la gestion locale ce qui est à même de renforcer la confiance entre l'électeur et l'élu, comme le stipule l'article 17 de la Constitution qui énonce que l'Assemblée élue «constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques».

Il est à signaler également que de nombreuses références et bases juridiques et réglementaires existent déjà, dont le code communal qui met en avant l'obligation pour l'Assemblée populaire communale (APC) d'informer les citoyens des affaires les concernant et de les consulter sur les choix des priorités d'aménagement et de développement économique, social et culturel outre l'utilisation, dans ce domaine, des supports et des médias disponibles et la présentation d'un exposé sur ses activités annuelles devant les citoyens.

Cette loi a mis en place un encadrement adéquat des initiatives locales, visant à intéresser et à inciter les citoyens à participer au règlement de leurs problèmes. Cependant, la concrétisation de tous ces objectifs ne saurait être possible sans l'éradication des pratiques malsaines comme la bureaucratie et la corruption qui tendent à se propager davantage au sein de la société. Pour ce faire, le président de la République avait appelé à la matérialisation des grands objectifs de la politique publique et leur immunisation contre «les manœuvres de cette espèce perfide qui n'a cure des souffrances, attentes et aspirations de nos concitoyens, ni des ambitions de notre pays, et qui n'agit que par pur égoïsme et sordides intérêts». Affirmant que ce qui a été accompli jusqu'à présent n'est qu'une étape dans un long processus, le chef de l'Etat avait ajouté que «de nombreux défis nous attendent et nous ne pouvons, après toutes ces réalisations, nous attarder sur des thèses pessimistes et défaitistes, qui n'ont d'objectif que de freiner notre marche».

T. Benslimane

APN

Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Portugal» installé

Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Portugal» a été installé, ce dimanche, à Alger, en vue de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine parlementaire, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La cérémonie d'installation a été présidée par Abdelhamid Si Affif, président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, en présence de l'ambassadeur du Portugal à Alger, Carlos Oliveira, et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères.

Intervenant à cette occasion, Si Affif a passé en revue «la profondeur des relations politiques entre les deux pays, marquées par des développements importants depuis la signature du document de concertations politiques en mars 2003, et renforcées par le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, une orientation stratégique exprimée par la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika au Portugal en 2005, laquelle avait réaffirmé l'engagement pour le renforcement et la valorisation des relations bilatérales». Si Affif a salué également «les relations qui lient les deux pays amis à tous les niveaux», ajoutant que «le peuple portugais a accueilli une élite de jeunes Algériens ayant fait la gloire du football portugais, à l'instar de Rabah Madjer, Brahimi, Slimani et autres». Il a, également, mis en avant «le niveau excellent des relations diplomatiques algéro-portugaises», notant que «les échanges économiques entre les deux pays étaient en deçà des aspirations des deux peuples, notamment avec le recul du volume des échanges entre les deux pays en 2017 par rapport à 2016». Cependant, a-t-il ajouté, «plusieurs secteurs vitaux, importants et sensibles font l'objet de concertation et d'accords entre les deux pays, à l'instar des secteurs de l'énergie, de l'habitat et des travaux publics». Sur le plan parlementaire, Si Affif a insisté sur l'impératif de «donner un nouveau souffle au groupe d'amitié parlementaire «Algérie-Portugal», en vue de renforcer la coopération bilatérale à tous les niveaux, de manière à s'adapter aux réalisations et développements ayant marqué les relations politiques et économiques entre les deux pays». Le parlementaire a exprimé, en outre, le souhait de voir le groupe présidé par le député Mohamed Amir contribuer «à renforcer la coopération parlementaire entre les deux pays». Pour sa part, le diplomate portugais a salué «les relations fortes et solides unissant les deux pays qui veillent à instaurer un dialogue permanent, de par leurs liens historiques et culturels», formant le vœu de voir «ce groupe contribuer au renforcement de la coopération bilatérale».

Transport aérien

Zaâlane reçoit le président de l'Autorité générale de l'aviation civile qatarie

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a reçu, ce dimanche, à Alger, le président de l'Autorité générale de l'aviation civile de l'Etat du Qatar, Abdullah Ben Nasser Turki Al Subaey, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et le Qatar dans le domaine de l'aviation civile, indique un communiqué du ministère. Les entretiens ont porté sur les moyens de renforcement de la coopération et l'échange d'expérience entre l'Algérie et le Qatar dans le domaine de l'aviation civile et les aéroports.

Les deux parties ont salué la qualité des relations liant les deux pays, notamment dans le domaine du transport aérien.

Elles ont convenu de poursuivre les efforts pour concrétiser les aspirations futures au service des intérêts communs des deux pays.

Relations algéro-jordaniennes

Renforcer les relations bilatérales dans les domaines économique et commercial

L'Algérie et la Jordanie ont exprimé, ce dimanche, leur volonté de renforcer les relations bilatérales particulièrement dans les domaines économique et commercial dans l'intérêt commun des deux peuples et en application des instructions des dirigeants des deux pays, le Président Abdelaziz Bouteflika et le Roi Abdallah II.

Dans une déclaration à la presse au terme de ses discussions avec son homologue jordanien, Ayman Essafadi, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a relevé l'existence d'une «convergence de vues et des aspirations ainsi qu'une volonté de renforcer les relations bilatérales dans les domaines de l'économie, du commerce et de l'enseignement, en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et du Roi de Jordanie, Abdallah II», soulignant que les sous-commissions issues de la Commission mixte algéro-jordanienne tenue en janvier dernier à Alger devraient se réunir pour booster la coopération bilatérale. Messahel a indiqué que sa rencontre avec son homologue jordanien a porté sur plusieurs questions qui «nous intéressent en tant qu'arabes», tant en ce qui concerne la région du Maghreb arabe, le Moyen-Orient qu'en ce qui concerne la région du Sahel, soulignant que «l'Algérie et le Royaume de Jordanie partagent les mêmes positions à l'égard de la question palestinienne».

Le chef de la diplomatie algérienne a mis l'accent, à cet égard, sur l'importance de «l'action commune au niveau bilatéral ainsi qu'au niveau de la Ligue arabe de manière à être à l'avant-garde pour défendre les droits légitimes de nos frères palestiniens». Concernant la réforme de la Ligue arabe qui figurait au menu des entretiens des deux ministres, Messahel a fait état de «défis qui se posent et qui exigent du monde arabe de profonds réformes au niveau de la Ligue arabe pour pouvoir les relever».

Les discussions avec Essafadi ont porté également sur les échéances et les rendez-vous que verra le monde arabe dont le sommet Ligue arabe-Union européenne au Caire (Egypte) et le sommet arabe de Beyrouth (Liban) devant se tenir début 2019, a fait savoir Messahel, soulignant que ces rendez-vous exigeaient «une coordination de nos positions et de parler avec une seule voix en tant qu'arabes à l'image de ce que font les Européens avec lesquels nous entretenons des relations de voisinage et de partenariat».

Pour sa part, le ministre jordanien a indiqué que son pays «aspire au renforcement de la coopération bilatérale en termes d'économie, d'investissement et d'échanges commercial, culturel ainsi que dans le domaine de l'éducation et les autres dossiers qui nous intéressent et ce, partant de la volonté commune prévalant chez les dirigeants des deux pays pour la relance et la promotion des relations bilatérales». «Nous avons de nombreux points en commun et avons convenu, concernant la prochaine étape, d'organiser des réunions techniques pour examiner les modalités de mise en place d'une feuille de route afin de relancer les relations entre les deux pays», a ajouté le ministre jordanien des Affaires étrangères, saluant, dans ce sens, «le rôle et la place de l'Algérie, avec

laquelle nous souhaitons développer nos relations». Pour le responsable jordanien, cette rencontre a constitué en outre «une opportunité pour examiner les questions d'intérêt commun, notamment le terrorisme qui représente un danger pour la Jordanie et auquel l'Algérie a réussi, grâce aux efforts déployés en matière de lutte contre ce fléau, à devenir un des pays les plus stables dans le monde». La Jordanie «joue un rôle également dans la lutte contre ce fléau du point de vue militaire, sécuritaire et intellectuel», a-t-il soutenu. Pour ce qui est de la cause palestinienne, «question centrale pour la Jordanie et l'Algérie», Essafadi a indiqué que ses entretiens avec Messahel ont évoqué «la méthode à suivre pour mettre fin au statu quo politique et avancer vers une perspective politique devant résoudre le conflit selon les seules bases garantissant sa solution, à savoir permettre aux Palestiniens de jouir pleinement de leurs droits légitimes, en tête desquels, leur droit à la liberté et à l'instauration de leur Etat sur leur territoire et sur les frontières de juin 1967, avec Al Qods pour capitale». Les deux responsables ont abordé enfin la situation en Syrie et «l'importance d'une action commune intensifiée afin de trouver une solution devant mettre fin à cette tragédie et catastrophe et permettre ainsi au pays frère -la Syrie- de recouvrer sa sécurité, sa stabilité et de jouer pleinement son rôle tant dans la sécurité et la stabilité de la région que dans le système de l'action arabe commun». Pour rappel, le ministre jordanien des Affaires étrangères, Ayman Essafadi, a entamé, samedi soir, une visite à Alger qui s'inscrit dans le cadre «de la consolidation des relations de coopération et de fraternité entre les deux pays frères».

Ahmed Ouyahia reçoit le ministre jordanien des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu ce dimanche, le ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume Hachémite de Jordanie, Ayman Safadi, en visite de travail en Algérie.

Les services du Premier ministre signalent, dans un communiqué, que la rencontre entre les deux hommes s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Moussa O.

Protection civile

L'Algérie et la Mauritanie examinent la coopération en matière de formation et de prévention des risques majeurs

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, et son homologue mauritanien, le colonel Khattar Ould Mohamed M'Bareck, ont examiné, hier, à Alger, la coopération bilatérale dans les domaines de la formation et de la gestion des risques majeurs. A cette occasion, le colonel Boualem Boughlef a indiqué que «la coopération entre les deux institutions vise à développer et à promouvoir les deux secteurs à travers l'échange d'expériences et d'expertises en matière de prévention et de gestion des catastrophes, la formation et l'habilitation des éléments pour s'adapter aux développement scientifique et technologique et partant faire face aux risques pour garantir la sécurité aux citoyens». En outre, il a souligné la nécessité de mettre en place «des plans permettant de faire face aux risques et catastrophes naturels, de réunir les moyens matériels adéquats et d'œuvrer à la formation et l'habilitation des éléments pour garantir la prise en charge efficace des victimes de ces catastrophes».

S'inscrivant dans le cadre de l'accord de coopération relatif à la Protection civile, signé entre les deux pays le 20 décembre 2016, la coopération algéro-mauritanienne comprend l'échange d'expériences, la formation et l'aide mutuelle. En vertu de cet accord, 46 éléments de la Protection civile mauritanienne ont bénéficié, à l'Ecole nationale de la Protection civile, d'une formation dans les différents volets de la gestion des catastrophes.

Le directeur général de la Protection civile mauritanienne, le colonel Khattar Ould Mohamed M'Bareck, est en visite en Algérie du 23 au 27 décembre, à l'invitation du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef.

Nouvel An amazigh

Laghouat abritera les festivités officielles

La wilaya de Laghouat abritera les festivités officielles du Nouvel An amazigh, Yennayer 2969 (Amenzou n Yennayer), coïncidant avec le 12 janvier 2019, a annoncé, ce dimanche, le wali de Laghouat. Intervenant en marge des travaux de la 4e session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), Ahmed Meguellati, a indiqué que «la wilaya de Laghouat, élue cette année pour abriter les festivités officielles du Nouvel An amazigh, sera au rendez-vous de cet évènement national, pour accueillir les participants et invités de différentes régions du pays». Des préparatifs sont entrepris en coordination avec le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) pour la mise au point d'un riche programme festif reflétant le legs populaire local et national dans toutes ses composantes civilisationnelles séculaires, a ajouté le responsable. Rappelant que la célébration du Nouvel An amazigh a été officialisée sur décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du Conseil des ministres en décembre 2017, portant consécration du 12 janvier, jour du Nouvel An amazigh fête nationale chômée et payée.

Au 1er jour de sa visite à la 4e RM

Gaïd Salah s'enquiert du degré de disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP le long des frontières

En vue de s'enquérir du degré de disponibilité opérationnelle des unités de l'Armée nationale populaire mobilisées le long de nos frontières, et dans la dynamique de ses visites continues sur le terrain, à travers l'ensemble des Régions militaires, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire effectue, depuis hier, une visite de travail et d'inspection en 4e Région militaire à Ouargla.

Le général de corps d'armée, et à l'issue de la cérémonie d'accueil, en compagnie du général-major Hassan Alaïmia, Commandant de la 4e Région militaire, a entamé sa visite dans cette Région par le secteur opérationnel Nord-est Aïn Amenas, où il a inspecté quelques unités mobilisées au niveau de ce secteur et ce, dans le sillage de sa visite aux unités déployées dans les zones frontalières, pour procéder ensuite à l'inauguration d'une caserne de l'une des unités de Défense aérienne du territoire, qui dispose de toutes les infrastructures nécessaires aux cadres et personnels afin de mener à bien leurs missions.

Le général de corps d'armée a également suivi un exposé global sur cette unité, présenté par son commandant. Dans le même secteur, le général de corps d'armée a effectué une visite à l'unité médico-chirurgicale à Debdab, qui assure la couverture médicale et les soins aux personnels des unités et ce, par des médecins spécialistes et généralistes, des chirurgiens et des personnels paramédicaux, outre des techniciens qualifiés chargés de la manipulation des différents matériels et équipements modernes dont dispose cette unité.

Au niveau de la ville d'Aïn Amenas, le général de corps d'armée a posé la pierre angulaire du cercle de la garnison. A l'issue, le général de corps d'armée a tenu une rencontre avec les éléments des unités du Secteur, où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence par l'ensemble des éléments des unités de la Région, à l'entame de laquelle il a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre qui intervient quelques jours après un grand rendez-vous, célébré par le peuple algérien, en tant que l'une des plus importantes dates de sa grande histoire, qu'est le 58e anniversaire des Manifestations du 11 Décembre 1960, insistant sur l'importance extrême qu'il accorde personnellement au rehaussement de la disponibilité opérationnelle des unités de l'Armée nationale populaire aux plus hauts degrés : «Vous savez parfaitement que j'accorde une importance extrême à l'aspect opérationnel, et que je veille constamment à réunir tous les facteurs de son rehaussement aux niveaux escomptés. A ce titre, toutes les instructions et les orientations émises convergent vers la même finalité : les personnels doivent être conscients de cette réalité, voire cette exigence inévitable. Ainsi, toutes les consignes que j'énonce en permanence et à chaque visite sur le terrain, se focalisent, dans leur ensemble, sur l'aboutissement de la démarche opérationnelle qui se caractérise par l'ambition et la volonté d'acquérir toutes les aptitudes et tous les moyens et les capacités permettant d'atteindre les objectifs légitimes pour lesquelles œuvre l'Armée nationale populaire ces dernières années. Il s'agit, en effet, d'acquérir les aptitudes opérationnelles et l'état-prêt au combat, qui permettront à nos

Forces armées, à tout moment et en cas de nécessité, de faire face aux différents, voire tous les défis, de les relever et de remporter tous les enjeux sur le terrain. Telle est l'essence même du travail dévoué, que nous avons toujours fourni avec sérieux et loyauté, guidés par les orientations et le soutien de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale».

A l'issue de la rencontre, le général de corps d'armée a écouté les interventions des éléments du secteur, qui ont renouvelé leur immuable fidélité envers leur peuple et leur Nation.

Banques d'Algérie

Les députés préconisent la lutte contre la bureaucratie et la facilitation de l'accès aux crédits d'investissement

La majorité des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé les banques à l'activation de mécanismes de lutte contre la bureaucratie et la facilitation de l'octroi de crédits aux investisseurs afin d'impulser l'investissement national. Lors d'une plénière, tenue, ce dimanche, sous la présidence de Mouad Bouchareb et consacrée à la présentation du rapport de la Banque d'Algérie sur les évolutions financières et monétaires, les députés, dans leur majorité, ont mis en avant l'impératif de prendre des mesures et des dispositions pour mettre fin à la bureaucratie dans les banques, qui entrave «l'accès des investisseurs aux crédits afin de concrétiser leurs projets d'investissement». Ils ont préconisé également l'activation de mesures permettant l'entrée en vigueur de la finance islamique afin d'offrir aux investisseurs le choix de s'intégrer dans le système financier qui leur convient.

A ce propos, la députée Naïma Djillali Aïssa (FLN) a plaidé pour la lutte contre la bureaucratie dans les banques, la facilitation de l'accès des investisseurs aux crédits et la recherche des formules et mécanismes à même de faciliter, aux opérateurs économiques, les transactions financières. Elle s'est interrogée pourquoi les banques tardent-elles à trouver des formules, notamment pour l'amélioration du climat d'investissement et l'adoption d'une stratégie de gestion claire et efficace.

De son côté, le député Abdelghani Ouicher (TAJ), a prôné la «démocratisation» des banques et la facilitation de son activité en vue d'encourager l'investissement, estimant que ces rapports financiers devaient être examinés par la commission des finances et du budget de l'APN pour se prononcer sur leur contenu.

Le député Benyoucef Zouani du même parti a estimé nécessaire l'adoption de la finance islamique dans les transactions bancaires, outre la révision des lois pour bien régir l'activité des établissements bancaires et financiers.

Par ailleurs, la députée Fatima Kerma (RND) s'est félicitée de la teneur du rapport de la Banque d'Algérie, appelant à la régularisation de la situation du foncier et au soutien du matériel agricole en faveur des investisseurs pour améliorer la production.

Pour le député Mohamed Abdelhadi (indépendants), la lutte contre la bureaucratie initiée par certaines banques est impérative pour pallier toutes les lacunes et lever toutes les entraves, notamment à la demande de crédits par les investisseurs, relevant cependant un recul dans le recouvrement des crédits bancaires. Par ailleurs, le député Mohamed Mokrane (Front El Moustakbal) a appelé à la révision de la politique monétaire et économique de l'Algérie pour traiter la fragilité de l'économie nationale.

Phénomène migratoire vers l'Europe

Les pays impliqués doivent assumer leurs responsabilités

S'exprimant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaine 3 de la Radio Algérienne, Benhabylès estime que «pour atténuer, un tant soit peu, cette souffrance humaine», il faudrait que ceux qui en sont à l'origine assument leurs responsabilités, notamment, rappelle-t-elle, ces pays qui, à l'ONU, se sont déclarés en faveur d'une intervention en Libye. Il faudrait, déclare-t-elle, d'autre part, qu'on cesse enfin d'exploiter les pays aujourd'hui pourvoyeurs de migrants tiers, de les «démocratiser» à travers des politiques interventionnistes et de «les déstabiliser en y provoquant des conflits internes». Elle déclare, par ailleurs, ne pas comprendre que la communauté internationale qui, «comme pour soulager sa conscience», organise une conférence sur le sujet des migrations et élabore une Charte sur la question, se demandant si celle-ci peut contribuer à la solutionner. «Moi, je dis non !», s'insurge-t-elle. Des pressions exercées sur l'Algérie pour qu'elle stoppe le flux de migrants désirant rejoindre le continent européen, l'intervenante observe que celle-ci est habituée à ce genre de scénarios. «L'histoire se répète, quand il s'agit d'exploiter la souffrance des autres et aujourd'hui il s'avère que c'est celle des migrants», a-t-elle souligné. Une nouvelle fois, la présidente du CRA tient à redire que l'Algérie n'est en rien responsable des situations humanitaires créées dans des pays d'Afrique, parce qu'«elle n'a pas spolié ses biens».

De l'aide sanitaire apportée aux flots incessants de migrants, elle signale qu'au niveau de l'hôpital de Tamanrasset, 37% des prestations sanitaires sont dispensées au bénéfice de ces derniers et que lorsqu'il n'est pas possible de traiter un malade sur place, celui-ci est évacué vers l'un des hôpitaux à Alger. Au moment où la communauté internationale commémore l'anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, Benhabyles se plaît à rappeler, qu'en Afrique justement, il y a encore un pays, le Sahara occidental en l'occurrence, qui n'a pu encore concrétiser son droit à l'autodétermination.

Financement non conventionnel

Loukal présente les chiffres et les détails

Le montant des titres émis dans le cadre du mécanisme de financement non conventionnel, lancé fin 2017 suite à l'amendement de la loi relative à la monnaie et au crédit, représente environ 28 % du produit intérieur brut (PIB), en comptant le montant de 4.005 milliards de dinars comme titres émis à fin septembre 2018 et l'inscription, en novembre dernier, d'une nouvelle demande de financement de 1187,2 milliards de dinars, a révélé, dimanche, le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Loukal, devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors d'une séance plénière présidée par Mouad Bouchareb, président de l'APN, consacrée à la présentation du rapport de la Banque d'Algérie sur les évolutions financières et monétaires du pays au titre de l'exercice 2017 et des neuf premiers mois de l'exercice 2018, Loukal a précisé que les titres émis dans le cadre du mécanisme de financement non conventionnel étaient passés de 19,7 % du produit intérieur brut (PIB), fin septembre 2018, à près de 28% actuellement et ce, en comptant la nouvelle demande pour ce financement «non exploitée à ce jour». Selon le gouverneur de la BA, le montant des titres émis à fin septembre dernier (4.005 milliards de dinars) est reparti à hauteur de 1.470 milliards de dinars destinés à couvrir le déficit du Trésor public et à hauteur de 2.264 milliards de dinars pour le financement de la dette publique. Exposant les détails relatifs à l'impression des billets dans le cadre de ce mécanisme de financement exceptionnel, Loukal a fait état de l'émission, en janvier 2018, de 1400 milliards de dinars, dont 900 milliards de dinars par la BA comme avance destinée à couvrir partiellement le déficit du Trésor public et 500 mds de dinars représentant une affectation octroyée à la Caisse nationale des retraites (CNR) à l'effet de régler ses dettes envers la Caisse nationale des assurances sociales. Ensuite, un montant de 420 milliards de dinars a été émis, dans le cadre de la même formule, dont 100 milliards de dinars destinés au rachat des titres du Trésor public détenus par le Crédit populaire algérien (CPA), en contrepartie de l'assainissement des dettes de la société Sonelgaz et 320 milliards de dinars au Fonds national d'investissement (FNI) qui prêtera à son tour ce montant au CPA, en vue de financer les arriérés de règlement des programmes de logement de type AADL, au titre des exercices 2017 et 2018, selon les éclaircissement fournies par Loukal. Le solde du compte du Trésor public auprès de la BA est créditeur de 1475 milliards de dinars à fin septembre, a révélé Loukal. S'agissant du nouveau montant (1187,2 milliards de dinars) demandé en novembre dernier, le gouverneur de la BA a fait savoir qu'il «sera destiné dans sa totalité au FNI, à hauteur de 735,2 milliards de dinars, et à hauteur de 452 milliards de dinars pour la Sonatrach». Il a ajouté, dans ce cadre, que le rachat, par la BA, des dettes du Trésor public à hauteur de 9,4 milliards de dinars, représentait des compensations du différentiel sur les prix des carburants cumulés entre 2012 et 2014 et contribuera au financement partiel du programme d'investissement de Sonatrach. Quant au montant des titres émis dans le cadre du financement non conventionnel, lors du dernier trimestre de 2017, qui s'élève à 2185 milliards de dinars, Loukal a rappelé qu'il a été réparti, à hauteur de 570 milliards de dinars, pour le financement du déficit global du Trésor public en 2017, outre 354 milliards de dinars pour le FNI, 452 milliards de dinars pour le rachat partiel des titres du Trésor public détenus par la Sonatrach, 545 milliards de dinars pour le rachat des titres du Trésor public des dettes de Sonelgaz, et 264 milliards de dinars destinés au paiement de la première partie de l'emprunt obligataire national. Loukal a expliqué, par ailleurs, que le Trésor public avait mobilisé les fonds du financement non conventionnel auprès de la BA contre l'émission de titres gouvernementaux à délai d'échéance allant de 5 à 30 ans et un taux d'intérêt unifié de 0.5%.

Photo : P.P Agency ©

Suite à la présentation du gouverneur de la BA, les députés ont entamé la séance de débat, en relevant leurs préoccupations, notamment au sujet des évolutions financières et monétaires du pays. **M. M.**

Suite au dernier accord Opep - non-Opep

Guitouni se dit «confiant»

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a déclaré, ce dimanche, à Koweit qu'il restait «confiant» pour les fondamentaux du marché pétrolier suite à la dernière décision Opep - non-Opep, indique un communiqué du ministère. Interrogé par la presse en marge de la 101e session du Conseil ministériel de l'Organisation des pays arabes exportateurs du Pétrole (OPAEP), le ministre a avancé que les effets du dernier accord Opep vont être positifs sur le marché : «Rappelez-vous qu'il a fallu un trimestre en 2017 pour avoir les effets escomptés des ajustements de fin 2016». Guitouni a également précisé que «la production de l'Opep sera nettement inférieure comparativement au niveau de production d'octobre 2018 vu que 21 des 24 pays de l'Opep vont réduire volontairement leur production à partir de janvier et que certains vont réduire bien plus à cause des déclins naturels ou intentionnellement comme déjà annoncé par l'Arabie saoudite».

«Nous allons nous revoir encore en avril pour évaluer les conditions du marché et examiner la possibilité d'agir en conséquence.

Nous avons déjà démontré notre flexibilité et notre réactivité durant les 2 dernières années», a fait savoir le ministre. Il a également fait valoir que la mise en œuvre de l'accord Opep - non-Opep va contribuer à équilibrer le marché. «Ceci va aider les investissements et la croissance économique globale. Cela va surtout attirer les investissements dans la chaîne pétrolière de façon à pouvoir répondre à la demande à venir.

Notre démarche est dans l'intérêt des consommateurs et des producteurs», a-t-il soutenu.

Le ministre a dans ce cadre souligné que le niveau de conformité moyen des pays Opep aux ajustements de la déclaration de coopération était de 115%. Concernant l'Algérie, il a déclaré : «Nous nous sommes toujours conformés à notre engagement et nous continuerons à nous conformer au nouvel accord».

Pour rappel, l'Opep s'est mise d'accord début décembre avec ses partenaires, dont la Russie, pour réduire la production d'environ 1,2 million de barils par jour (mbj) à partir de janvier. Lors de cette 101e session du Conseil ministériel de l'OPAEP, les ministres ont examiné les conclusions et les recommandations des travaux des différentes commissions techniques, ainsi que l'évolution de la situation du marché pétrolier mondial. En marge de cette réunion, Guitouni et le PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, se sont entretenus avec le ministre du Pétrole irakien, Thamir Ghadhban.

Les parties ont abordé les opportunités d'investissements dans les deux pays, notamment dans l'exploration des hydrocarbures et ont également discuté de la possibilité d'associer Sonatrach dans le développement de gisements de pétrole et de gaz en Irak en tenant compte de son expérience dans ce domaine et du besoin de l'Irak dans le domaine des hydrocarbures. Ils ont aussi abordé le développement des ressources humaines et les échanges entre les deux pays en matière de formation. Pour rappel, les pays membres de l'OPAEP sont l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Koweït, la Libye, le Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Qatar, l'Irak, la Syrie et l'Egypte.

Port d'Oran

Premier chargement de rond à béton algérien destiné à l'exportation

La première opération d'exportation algérienne du rond à béton est prévue cette semaine à partir du port d'Oran, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de l'Entreprise portuaire (EPO). «La première cargaison de rond à béton destinée à l'exportation est en cours de chargement au niveau du port d'Oran, à destination du port de Houston aux Etats-Unis», a-t-on précisé de même source. Quelque 10 000 tonnes de ce matériau de construction, provenant du Complexe d'aciérie Tosyali de Bethioua (Oran) seront transportées par le «Centirius», un vraquier de 180 m battant pavillon «Iles Marshall», a-t-on indiqué.

Ce navire est entré au port d'Oran, vendredi dernier, après avoir été affrété par la société de transport maritime de marchandises «CNAN Nord», filiale de la Compagnie nationale de navigation (CNAN Groupe). Réalisée par la société turque de droit algérien «Tosyali Iron and Steel», l'aciérie Tosyali de Bethioua avait été mise en service en juin 2013. Les prévisions de cette société tablent cette année sur un chiffre d'affaires de 180 milliards de dinars, contre 140 mds en 2017.

Selon les données de l'EPO, ce même complexe prévoit d'autres exportations en 2019 à raison de deux chargements mensuels à partir du port d'Oran.

Ecologie

5,8 milliards de dinars pour réaliser 48 maisons d'environnement à travers le pays

Une enveloppe financière de 5,8 milliards de dinars (mds) a été dégagée pour la réalisation de 48 maisons de l'environnement à travers le territoire national à l'horizon 2020, a indiqué le directeur de l'environnement au ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, Redouane Bentahar.

Lors d'un séminaire national des cadres de la Maison de l'environnement, présidé par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati au siège du ministère, Bentahar a mis l'accent sur l'importance de ces maisons et leur rôle dans l'orientation des cadres de l'environnement au niveau local pour concrétiser la politique environnementale escomptée par le ministère, précisant que le nombre des maisons de l'environnement réceptionnées passera de 26 actuellement à 36 en 2019 et à 48 d'ici à 2020 pour être généralisé à travers tout le territoire national. Le rôle de ces établissements porte sur la formation et la sensibilisation aux problèmes de l'environnement et des risques liés à la pollution et la concrétisation de tous les programmes liés à la formation pédagogique et la sensibilisation environnementale au profit des différents acteurs, notamment les associations, les scouts, les professionnels et les industriels, a précisé le responsable.

De son côté, Zerouati a évoqué l'importance du rôle des maisons de l'environnement dans la sensibilisation de tous les intervenants dans le développement local pour concrétiser un développement durable basé sur l'économie circulaire, l'utilisation rationnelle de l'énergie, le développement des énergies renouvelables et l'exploitation des déchets en tant que matière première recyclable. Elle a mis l'accent sur l'impératif d'une exploitation optimale des maisons de l'environnement qui doivent, a-t-elle dit, ouvrir leurs portes à tous les acteurs en matière d'environnement, notamment les professionnels, les industriels et les associations.

Ils seront réceptionnés avant la prochaine campagne moissons-battages

L'OAIC recevra 9 projets d'une capacité de stockage de plus de 3 millions de quintaux de céréales

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a annoncé, ce samedi, à Tipasa, la réception programmée par ses services, avant la prochaine campagne moissons-battages, de projets d'une capacité de stockage de plus de 3 millions de quintaux de céréales. «L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) s'apprête à la réception, durant l'année prochaine, de 9 projets d'une capacité de stockage globale de 3,2 millions de quintaux, avant le lancement de la campagne moisson-battage au mois de juin», a indiqué Bouazghi, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail à Tipasa, durant laquelle il s'est enquis de l'avancement du projet du silo de stockage de céréales de Hameur-El Aïn, d'une capacité de 50 000 tonnes. Il a fait part de certaines entraves rencontrées par ces 9 projets, en réalisation par des entreprises algériennes ou chinoises, pour lesquelles (entraves) l'OAIC «tente trouver des solutions adéquates», a-t-il ajouté.

Sachant que deux silos de stockage de céréales ont été réceptionnés, dernièrement, à Bouchekouf (Souk Ahras) et El Khroub (Constantine). Concernant la récupération des surfaces agricoles utiles «inexploitées», le ministre a fait part de la récupération de plus de 350 000 hectares, au moment ou l'opération se poursuit toujours en vue de l'annulation des contrats de concession, conformément a-t-il dit, aux instructions du président de la République de «donner la terre a celui qui la travaille». Bouazghi, qui n'a pas omis le rôle des walis de la République dans la récupération du foncier agricole, a soutenu que la vision futuriste présidentielle, que le gouvernement œuvre à concrétiser, vise à la promotion de l'Algérie, en «un pôle économique par excellence, dans lequel l'agriculture aurait un rôle capital». Il a cité dans la même optique, la décision de réalisation du port d'El Hamdania, considéré comme le plus grand port commercial de la Méditerranée. En visitant nombre de projets relevant de son secteur, en compagnie du wali Mohamed Bouchama, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche n'a pas manqué de saluer les efforts fournis, à l'échelle locale, pour concrétiser de nombreux projets. Il s'agit, notamment du lancement de projets en aquaculture, d'une capacité de production de 12 000 tonnes de poissons/an, soit un taux de 20% de la production nationale.

Sur place, Bouazghi a instruit de la nécessité de développement de la filière aquacole, dans laquelle la wilaya est promue à être leader, au vue des projets existants, a-t-il observé, «pour peu que toutes les parties concernées soient mobilisées pour ce faire, à travers, notamment, la facilitation des procédures de concession», a-t-il recommandé. En visitant une exposition de produits maraîchers et d'agrumes organisée par la Conservation forestière, à la forêt de Sidi Slimane de Hadjout, Bouazghi s'est félicité de ces récoltes obtenues sur des surfaces forestières, avant d'annoncer «la réalisation d'un cadastre national pour voir la possibilité de l'implantation de projets en arboriculture et en culture maraîchère, sur des surfaces forestières de deux ou trois hectares chacune», a-t-il signalé.

Par ailleurs, le ministre a relevé que la wilaya de Tipasa compte une surface agricole utile (SAU) de 70 000 hectares l'habilitant, ce qui peut faire d'elle «une locomotive du secteur agricole de la région Centre du pays».

A noter, Tipasa est leader national dans de nombreuses filières agricoles, dont l'agrumiculture, l'apiculture, et les cultures maraîchères.

Saluant les efforts du wali de Tipasa dans la récupération des terres agricoles inexploitées, dont il s'est lancé le défi d'en récupérer la totalité en 2019, le ministre a appelé tous les acteurs du secteur à y contribuer, en vue d'atteindre un volume de production de 200 milliards de dinars, contre plus de 77 milliards de dinars réalisés en 2017.

«CATI» - INAPI

11 centres d'appui à la technologie et à l'invention créés en 2018

Onze centres d'appui à la technologie et à l'invention (CATI) ont été créés en 2018 au niveau des universités et des entreprises, a indiqué, ce dimanche, Mohammed Sebbagh, responsable chargé des statistiques à l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI). «Le CATI constitue une bibliothèque digitale et électronique, un centre de formation et un centre d'appui aux affaires. En Algérie, nous en avons créé onze en 2018», a expliqué Sebbagh en marge d'une rencontre sur l'invention et la qualité des produits nationaux. Ainsi, le nombre de CATI dont dispose l'Algérie à ce jour s'élève à 54 centres qui permettront d'améliorer les capacités et les compétences nationales dans le domaine de l'exploitation en ligne des bases et des banques de données sur les brevets et plusieurs millions de revues scientifiques et techniques disponibles à travers les différents réseaux de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), selon les détails fournis par Sebbagh. Les centres d'appui à la technologie et à l'invention visent à encourager la politique de promotion de la compétitivité des entreprises du secteur industriel particulièrement de la PME, et ils permettent aussi de stimuler l'innovation et le transfert technologique à travers principalement l'établissement de ces réseaux, en permettant ainsi l'émergence et le développement d'un marché de la connaissance, considéré comme le levier de la créativité entre le monde de la recherche et le secteur économique, a souligné le même responsable. La création de ce genre de centres vise aussi à faciliter l'exploitation des bases de mise en œuvre du projet CATI en Algérie qui comprend des informations d'ordre technique, juridique et commercial. «Ces centres visent à soutenir des activités liées au transfert technologique et à la formation, et ils rappellent, entre autres, l'existence de beaucoup de recherches et d'innovations qui ne sont pas exploitées par manque de coordination entre l'université et l'entreprise», a ajouté le responsable de l'INAPI. Par ailleurs, l'INAPI a enregistré durant 2018 le dépôt de 5361 marques de produits industriels, soit 4349 marques nationales et 1012 marques étrangères, a ajouté Sebbagh. Durant cette même période allant de janvier 2018 au 31 octobre de la même année, l'INAPI a reçu 533 dépôts de brevets d'invention, dont 141 classiques et 392 PCT (pour Patent Coopération Treaty), d'après les statistiques fournies

Alger

Livraison de 356 camions multifonctions de marque Mercedes-Benz

Plus de 350 camions multifonctions de marque Mercedes-Benz, fabriqués à Rouiba (Alger) ont été livrés, ce dimanche, dont 215 camions au profit de la Direction centrale du matériel au ministère de la Défense nationale (MDN) et 141 véhicules pour la Direction générale de la Sûreté nationale et des entreprises économiques civiles publiques et privées, a annoncé le MDN dans un communiqué.

«Dans la dynamique de concrétisation du programme de relance économique initié par Son Excellence le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, en privilégiant le partenariat comme support au développement du tissu industriel national visant à booster et encourager la production nationale, et en exécution des instructions du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, relatives au développement des différentes industries militaires, notamment l'industrie mécanique, pour la satisfaction des besoins des structures de l'ANP et des différentes entreprises nationales publiques et privées, il a été procédé, ce dimanche 23 décembre 2018 à Rouiba (1e Région militaire), à la livraison, sous l'égide de la Direction des fabrications militaires, de 356 camions multifonctions de marque Mercedes-Benz, dont 215 camions au profit de la Direction centrale du matériel au ministère de la Défense nationale, destinés au transport des troupes, dépannage léger, citernes d'eau, et des camions poste de commandement, ainsi que 141 véhicules pour la Direction générale de la Sûreté nationale et des entreprises économiques civiles publiques et privées, fabriqués par la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz à Rouiba (1e Région militaire), issue d'un partenariat algéro-émirati-allemand», a précisé la même source. Le MDN a signalé que cette nouvelle opération de livraison «démontre, encore une fois, la capacité des entreprises de production des véhicules de l'Armée nationale populaire à satisfaire, dans les délais, les besoins exprimés par ses clients, à la lumière de la stratégie adoptée par le ministère de la Défense nationale avec les différentes structures et entreprises concernées, visant à relancer et redynamiser l'industrie nationale et la fabrication de produits de qualité répondant aux normes internationales».

M. T.

Casbah d'Alger

La convention tripartite portera «uniquement» sur la revitalisation de l'ancienne médina

La convention tripartite signée entre la wilaya d'Alger, le Conseil régional de la région Ile-de-France et les Ateliers «Jean Nouvel» portera «uniquement» sur la revitalisation de la Casbah d'Alger, permettant à l'ancienne médina de retrouver son originalité et sa grandeur, a indiqué, ce samedi, la wilaya d'Alger dans un communiqué. Tout en précisant que «tous les frais liées aux prestations de Jean Nouvel seront pris en charge totalement par le Conseil régional de la région Ile-de-France», la wilaya d'Alger rappelle que la convention tripartite signée le 16 décembre dernier (wilaya d'Alger. Le conseil régional de la région Ile-de France et les ateliers «Jean Nouvel») entre dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération décentralisée qui relie la wilaya d'Alger et la région de l'Ile de France. «Le rôle de cet architecte de renommée internationale (Jean Nouvel), sera d'accompagner la wilaya d'Alger et de lui fournir des idées et des conseils en matière de la revitalisation de la Casbah d'Alger, classée patrimoine mondial par l'Unesco en mois de décembre 1992», a souligné la même source. «Jean Nouvel sera également l'architecte conseiller de la wilaya d'Alger auquel sera confié l'harmonisation des travaux d'aménagement de la Baie d'Alger qui s'étale de la Grande Mosquée jusqu'à la Basse Casbah», a ajouté le même communiqué.

«Les travaux de restauration de la Casbah d'Alger, lancés par la wilaya d'Alger fin 2016, sont menés par des compétences algérienne à travers 14 bureaux d'études et 17 entreprises mobilisant plus de 200 universitaires entre architectes, techniciens supérieurs et main-d'œuvre 100% algérienne de plus de 1200 ouvriers qualifiés», a tenu encore à rappeler la wilaya. Plusieurs infrastructures sont en cours de restauration, il s'agit, entre autres, du palais du Dey, du palais des beys, de la Mosquée El Barani et ses dépendances, de 10 fontaines du mausolée Sidi Abderrahmane, du TNA, de et de 34 bâtisses de typologie traditionnelle ainsi que la remise en état de rues et ruelles de la Casbah.

Le coût de l'opération de la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Casbah est de 26 milliards de dinars (24 milliards de dinars sur le budget de l'Etat et 2 milliards de dinars sur le budget de wilaya), a fait savoir la wilaya d'Alger.

Houda H.

Médéa

Une opération pilote d'installation de caissons d'ordures ménagères enfouis, lancée

Une opération pilote d'installation de caissons d'ordures ménagères enfouis a été lancée au niveau du chef-lieu de la wilaya de Médéa, dans le but d'une meilleure maîtrise de la gestion et de la collecte des déchets ménagers, a-t-on appris, hier, auprès d'un responsable.

Quinze sites situés dans les grandes agglomérations urbaines de la commune de Médéa ont été retenus pour abriter ce nouveau type d'équipement, à la faveur de cette opération pilote, appelée à contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de salubrité au sein des zones à forte concentration d'habitants, a indiqué le chef de la daïra de Médéa, Brahim Boumaâza.

Les travaux d'installation de ces caissons est actuellement «en cours» au niveau de la cité «Beziouche», sur les hauteurs de Médéa qui compte un nombre important de résidents et qui devraient être «fonctionnels d'ici la fin janvier prochain», a-t-il expliqué. L'aménagement des autres sites choisis interviendra dans les tous prochains jours, a assuré le même responsable, ajoutant que la généralisation de cette opération à d'autres cités et quartiers «se fera de manière graduelle et suivant le volume démographique des sites à cibler».

Aïn Defla

La production maraîchère quadruplée en l'espace de 18 ans

La production maraîchère de la wilaya d'Aïn Defla a presque quadruplé en l'espace de 18 ans, atteignant 157 000 q à l'heure actuelle, a-t-on appris, mardi, auprès d'un responsable de la Direction des services agricole (DSA).

«La production maraîchère de la wilaya d'Aïn Defla a presque quadruplé en l'espace de 18 ans, passant de 42 985 q en 2000 à 157 000 q à l'heure actuelle, soit une évolution de 362%», a indiqué le chargé des statistiques à la même direction, Amar Saâdi. Le résultat obtenu est le fruit de la mobilisation des eaux souterraines et superficielles, a signalé Saâdi, soutenant que ce facteur a permis la diversification des cultures. Une production maraîchère de l'ordre de 170 000 q est attendue pour la campagne agricole 2018-2019, a soutenu le même responsable, faisant remarquer que le maraîchage se caractérise surtout par son cycle végétatif lequel permet de produire 2 à 3 cultures par an. La tendance à la hausse concerne également la superficie consacrée aux cultures maraîchères puisque de 42 000 ha en 2000, cette dernière a atteint 34 000 ha durant l'actuelle campagne agricole, a-t-on noté, faisant remarquer que cette superficie englobe la culture de la pomme de terre.

S'attardant sur la pomme de terre, il a fait savoir que la superficie qui lui a été consacrée cette année oscille entre 12 000 et 14 000 ha, rappelant que la wilaya occupe la seconde place à l'échelle nationale s'agissant de la production se rapportant à ce féculent. Tout en relevant que le maraîchage occupe une place «prépondérante» dans l'agriculture moderne, il a prédit l'essor de cette filière à Aïn Defla compte tenu de la fertilité du sol et de la disponibilité de la ressource hydrique.

«En sus de l'auto-consommation qu'il permet, le maraîchage joue assurément un rôle déterminant dans l'équilibre économique de l'exploitation familiale à Aïn Defla, une région du pays à majorité rurale», a-t-il observé.

Guelma

Zaâlane lance les travaux de doublement du CW reliant sur 4 km Hammam Debagh à la RN 20

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a affirmé, ce samedi, à Guelma, que les bureaux d'étude et laboratoires sont appelés à «instaurer un système de suivi et de contrôle rigoureux de la qualité des travaux des routes».

Lors de la cérémonie de lancement des travaux de doublement du CW reliant sur 4 km Hammam Debagh à la RN 20, le ministre a invité les entreprises de réalisation à «réduire les délais» et «respecter les normes de qualité». Il a souligné que le phénomène de glissement de terrain observé dans certaines régions de la wilaya exige «un traitement adapté de la part des bureaux d'étude et laboratoires». Retenu pour 460 millions de dinars au titre du programme du Fonds de solidarité et garantie des collectivités locales, ce projet à exécuter en 18 mois vise à favoriser le développement socioéconomique de cette région touristique et améliorer la fluidité du trafic souvent freiné par de longs embouteillages en raison des flux des touristes attirés par les stations thermales et les paysages de la localité, selon les explications données au ministre. Zaâlane a également lancé l'opération de doublement de 46 km la RN 20 entre Medjez-Amar et les limites de la wilaya de Constantine dans sa première tranche de 30 km entre (Medjez-Amar /Oued Zenati) pour 5,5 milliards de dinars.

A Bouchegouf, le ministre a lancé les travaux de la première tranche de doublement pour 3,2 milliards de dinars de 42 km de la RN 16 entre les limites administratives de la wilaya de Souk Ahras et l'autoroute Est-ouest dans un délai de 15 mois.

Il a considéré qu'au terme de ces projets, la wilaya de Guelma sera un carrefour entre les wilayas de Constantine, Annaba et Souk Ahras et aura consolidé son infrastructure routière et rattrapé son déficit après la dégradation qu'avait connu son réseau routier.

Le ministre a également souligné que tous ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika et a assuré que «le gouvernement accorde le même intérêt pour la réalisation des routes et ouvrages d'art et pour leur entretien et valorisation».

Mechaka A.

Solidarité

Prise en charge depuis janvier dernier de près de 6000 familles démunies à Constantine

Près de 6000 familles démunies ont été prises en charge en 2018 par le bureau «Souboul El Kheirat» relevant de la Direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Constantine, a indiqué son responsable Abdelkader Nouar. Ces familles ont été prises en charge dans divers domaines social, médical, culturel, touristique et sportif, a précisé le même responsable en marge d'une journée d'étude sur «l'entraide», organisée par cette direction avec la collaboration de l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader.

Pas moins de 20 050 colis de denrées alimentaires ont été distribués en faveur de cette catégorie sociale, dans le cadre des actions de solidarité réalisées durant cette période par ce bureau, a indiqué Nouar lors de cette rencontre tenue à la salle des conférences du palais de la culture Mohamed Laïd-El Khalifa. L'ensemble des bénéficiaires recensés disposent d'une carte validée par l'administration en étroite collaboration avec les services des 12 Assemblées populaires communales (APC) que compte la wilaya, leur donnant accès aux aides, a informé le même responsable. «Le système numérique permet de suivre et contrôler en temps réel et à distance toutes les opérations afin d'écarter d'éventuelles tricheries dans le mode de distribution» a-t-il affirmé, soulignant que le seul couffin comprend divers produits alimentaires de première nécessité pour une valeur de 6.000 DA. En outre, plus de 9500 repas complets ont été également servis durant toute la période hivernale et dans des restaurants Errahma réservés pendant le mois de Ramadhan pour les sans-abris, les personnes dans le besoin et les gens de passage dans la wilaya, a-t-il ajouté. Au cours de cette journée, l'impact des actions caritatives dans l'entraide et le soutien des personnes pauvres a été mis en avant à laquelle a pris part une assistance nombreux.

De l'université des sciences islamiques, Emir Abdelkader, Sofiane Chebira s'est félicité de «l'esprit de solidarité qui gagne d'année en année la société», assurant que ce résultat était «le fruit des campagnes de sensibilisation et d'orientation organisées dans les mosquées et partout ailleurs» pour ancrer et développer la culture d'entraide.

Plusieurs cadres de la Direction des affaires religieuses et des wakfs, des représentants d'associations opérant dans le domaine caritatif et des étudiants de l'université des sciences islamiques ainsi que des enseignants des écoles coraniques et des mourchidate, ont pris part à cette journée d'étude inscrite dans le cadre du programme des activités du bureau de «Souboul El Khairat» de l'année 2018.

Complexe Sider El Hadjar - Annaba

Un préjudice de 10 millions de dinars par jour causé par la grève

L'arrêt des activités de production et la grève de 13 jours des travailleurs du Complexe sidérurgique Sider El Hadjar d'Annaba, recrutés dans le cadre des contrats de travail aidés (CTA), a causé à l'imposante unité de production un préjudice de 10 millions de dinars par jour, a-t-on indiqué dans un communiqué émanant de la direction de cette institution. Selon le document dont nous détenons une copie, le conflit a été résolu et l'activité de production a repris, vendredi soir, après une séance de dialogue présidée, à Sider El Hadjar, par le président-directeur général (PDG) du groupe public algérien Imetal de production sidérurgique et de transformation, Tarek Boussalama, en présence du PDG du groupe industriel Sider, Lakhdar Ouchiche, le PDG de Sider El Hadjar, Chemseddine Matallah, et du secrétaire général du syndicat du complexe, Riadh Djemaï, en plus d'un représentant de l'Inspection du travail. L'importance de la stabilité pour préserver le Complexe Sider El Hadjar, pour lequel des moyens financiers «conséquents» ont été mobilisés par l'Etat pour pérenniser et développer son activité, a été soulignée au cours de cette séance de dialogue qui s'est soldée par la résolution du conflit, selon le directeur de communication du complexe, Hichem Bamoune, qui indique que la préservation du complexe et la promotion de son activité «sont tributaires de la stabilité et des compétences des cadres dirigeants». Il a été convenu également d'accorder aux 120 travailleurs en CTA des contrats de travail déterminés (CDD), d'une année sur deux phases, selon l'ancienneté, selon le communiqué qui précise que 50 travailleurs bénéficieront de contrats de travail d'une année dès janvier 2019 et 70 autres pourront bénéficier des mêmes contrats de travail à partir du mois de mai 2019. Ces CDD permettront à ces travailleurs de bénéficier de la grille des salaires en vigueur par le complexe Sider El Hadjar au titre de l'année 2018 et des indemnités applicables dans le cadre de la convention collective, souligne-t-on. L'accord a prévu, selon le communiqué, le retrait des poursuites judiciaires concernant certains travailleurs concernés par ce mouvement de protestation. Pour rappel, le Complexe Sider El Hadjar emploie 4500 travailleurs.

Biskra

70 exposants au Salon national des dérivés du dattier

Le Salon national des dérivés du dattier et articles de souvenirs s'est ouvert, ce samedi, à la Maison de l'artisanat traditionnel et des métiers de la ville de Biskra avec la participation de 70 exposants venus de plusieurs wilayas du pays, a-t-on constaté. L'exposition du salon présente aux visiteurs une riche gamme de produits artisanaux dont des bancs, des tables, des sacs et des denrées à base de datte dont le miel, la farine et la confiture de ce fruit du désert. L'occasion a été donnée également aux artisans d'étaler leurs articles traditionnels dont des produits cosmétiques, des bibelots et ustensiles en cuivre et en bois, des poteries, des tenues traditionnels, des bijoux et des tapis. La manifestation est organisée en fin d'année à l'occasion des vacances scolaires d'hiver pour renforcer l'attrait touristique de la région, valoriser le patrimoine traditionnel et favoriser les échanges entre artisans des diverses wilayas du pays, a indiqué à la presse le directeur de la chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers (CAM), Youcef Si El Abdi.

Des artisans de 25 wilayas participent à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 5 janvier et est organisée conjointement par la chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers et la Direction du tourisme et de l'artisanat traditionnel.

Mascara

L'eau de mer dessalée est arrivée cette année

Les habitants de la ville de Mascara ont connu, cet été 2018, et pour la première fois, une saison sans coupure d'eau potable, grâce à la mise en service en juin dernier du réseau d'alimentation en eau de mer dessalée.

Selon le directeur de l'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE) de la wilaya, la population de Mascara bénéficie, depuis le début de l'été, et avant elle les habitants de 10 communes du nord de la wilaya, de l'eau de mer dessalée à partir de la méga-station d'El Mactâa (Oran), en H/24 et une moyenne quotidienne de 12 heures. Cette amélioration a été rendue possible à la faveur du projet d'alimentation de plusieurs communes de la wilaya en eau potable à partir de la méga-station d'El Mactâa, pour un investissement de 13,3 milliards de dinars, a déclaré Miloud Habi. En effet, depuis un mois, quatre communes du centre de la wilaya de Mascara qui sont Froha, Tizi, Ghriss et El Kort ont bénéficié de ce projet après leur raccordement au réseau pour que 15 communes soient alimentées quotidiennement avec un quota de 98.000 m^3 d'eau de mer dessalée. Au premier semestre de l'année 2019, il est prévu le raccordement de cinq autres communes, Aïn Farès, El Bordj, Khalouiya, Matemor et Fraguig, au titre du programme de développement ordinaire et du programme d'urgence, décidé par le ministère des Ressources en eau en faveur de la wilaya. Selon le directeur de l'unité locale de l'ADE, il est attendu que la quantité d'eau de mer dessalée, dont a bénéficié la wilaya de Mascara, augmente pour atteindre les 130 000 m^3/jour, après la fin du 1er semestre de 2019 et le raccordement des communes de Zahana, El Gaâda et Chorfa, à l'extrême ouest de la wilaya, au réseau à partir de la commune d'Oued Tlelat (ouest d'Oran). Ce projet a nécessité une enveloppe de l'ordre d'un milliard de dinars.

L'eau de mer dessalée pour la moitié de la population

Pour sa part, le directeur de wilaya des ressources en eau, Fethi Ougar, a souligné que les travaux du couloir de la ville de Mascara et ceux de Bouhenni, au titre du projet d'alimentation en eau de mer dessalée, ont été achevés. Un réservoir de 15 000 m^3 a été réalisé à Mohamadia et un autre de 6000 m^3 à El Ghomri. Les efforts sont axés actuellement sur l'achèvement des travaux de deux autres réservoirs d'une capacité de stockage 30 000 m^3 à Mascara. Le taux d'avancement des chantiers est de l'ordre de 25 %.
Ces deux ouvrages devront sécuriser les besoins de la ville de Mascara durant 48 heures en cas de panne du réseau, a-t-on précisé. Par ailleurs, les travaux du couloir de la région de Sig, au titre du même projet, sont achevés. Il est question de livrer, avant la fin de l'année en cours, un réservoir de 6000 m^3 à Ras Aïn Amirouche, un autre de 15 000 m^3 à Sig, durant le premier semestre de 2019. Un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 71% est enregistré actuellement. Le même responsable a fait savoir que 500 000 habitants sur une population totale de 940 000 âmes que

compte la wilaya sont alimentés en eau de mer dessalée. Les quantités d'eau mobilisées s'ajoutent à celles provenant des eaux souterraines et permettent ainsi d'orienter les réserves des nappes phréatiques et superficielles vers les communes non encore raccordées au réseau de distribution d'eau de mer dessalée. Il s'agit de Bouhanifia, Hacine et El Guetna.
L'alimentation en eau de mer dessalée de plusieurs communes du nord de la wilaya a permis de mettre deux nappes phréatiques d'El Ghortmi et d'Oggaz en situation de repos pour leur remplissage.
Une grande quantité des eaux stockées dans les barrages sont dirigées vers les deux périmètres irrigués de Habra et Sig, connus à l'échelle nationale pour leurs cultures d'agrumes et d'olives.

Ali B.

Oran

Attribution de 20 000 logements toutes formules confondues en 2019

Avec plus de 7500 logements sociaux attribués, en 2018, au profit des familles détentrices de décisions de pré-affectation, l'année 2019 annonce du nouveau en matière de programmes d'habitat.
La wilaya s'apprête à distribuer au courant de l'année prochaine, quelque 20 000 logements, toutes formules confondues, dont 10 000 unités pour la formule AADL, 8000 logements sociaux et 800 logements LPA, de quoi répondre aux attentes des Oranais. Le reste du programme sera réservé à l'habitat rural et également à la formule dite à points.
Dans ce registre, des sources de la wilaya ont indiqué que 300 logements seront distribués à Hassi Bounif, 300 autres à Benfréha, 300 unités à Marsat El Hadjadj et 120 logements à Sidi Benyebka. Par ailleurs, les autorités locales prévoient également, l'éradication de plusieurs bidonvilles, notamment à la cité CUMO, Haï El Asnami, à Sidi Chahmi et «Sardina» à Mers El Kébir. Ceci permettra de récupérer plusieurs assiettes foncières de quoi réaliser des projets d'utilité publique et surtout mettre un terme au phénomène des constructions illicites.
Dans ce registre, on saura que 75 % des bidonvilles implantés, à Cheklaoua, Le Virage, Hayat Regency et Bab El Hamra ont été rasés. D'autre part, en ce qui concerne le relogement des bénéficiaires de décisions de pré-affectations, l'opération va se poursuivre, en 2019, avec la distribution de 1500 logements sociaux, au profit des familles du vieux bâti. Tout en axant sur l'importance des actions initiées par les pouvoirs publics, afin de répondre aux besoins des habitants, les mêmes sources ont indiqué que les autorités locales prévoient, également, le relogement des 1050 familles de «Batimat Taliane», au titre de la nouvelle année.
Lors d'une rencontre avec la presse, le wali d'Oran Mouloud Chérifi a souligné que sa wilaya a bénéficié, durant les 4 derniers quinquennats, de plus de 170 000 unités, toutes formules confondues. 60% de ce programme soit 99 295 logements ont été réceptionnés et distribués à leurs bénéficiaires. Le reste soit les 60 000 unités, en cours de réalisation, seront distribuées au fur et à mesure de leur achèvement. Il a, également, rassuré les citoyens que ces services ne ménageront aucun effort pour satisfaire leurs besoins en logements.
Il a aussi affirmé qu'il ne permettra aucun dépassement ou tentative de bénéficier de logements de manière frauduleuse et ce, quelle que soit son origine. Il a aussi lancé un appel aux citoyens pour contribuer au bon déroulement des opérations de relogement pour barrer la route aux opportunistes. Pour ce qui est du reste des projets répartis à travers les communes et les daïras de la wilaya, ils seront distribués de manière progressive et selon le calendrier établi à cet effet, a fait savoir le wali d'Oran.
Les responsables locaux sont tenus, donc, de respecter les consignes et suivre de près l'ensemble des projets, en cours de réalisation.
A noter que la wilaya d'Oran a bénéficié d'un nouveau quota de 6200 logements de type public locatif.
Cette tranche sera destinée aux postulants à cette formule à travers toutes les daïras y compris les bénéficiaires des décisions de pré-affectation.

Mostaganem

La wilaya commémore le 64e anniversaire de la mort du chahid Bordji Omar

La wilaya de Mostaganem a commémoré, ce samedi, le 64e anniversaire de la disparition du chahid Bordji Omar, l'un des acteurs du déclenchement de la Guerre de Libération nationale dans la région de la Dahra. La cérémonie s'est déroulée dans la commune de Benabdelmalek-Ramdane, à l'Est de la wilaya et regroupé les autorités civiles et militaires ainsi que des membres de la famille révolutionnaire. Elle a été marquée par la levée des couleurs nationales, la lecture de la Fatiha à la mémoire des chouhada et la pose d'une gerbe de fleurs à la stèle commémorative des martyrs au douar Ouled Hadj. Une exposition de photos mettant en exergue le parcours militant et révolutionnaire du chahid et des martyrs de la région dont Abdelmalek Ramdane (1928-1954), Bordji Kaddour (1931-1954) a été organisée à Dar Bordji Omar, dans la commune de Benabdelmalek.
Le chahid Bordji Omar (1923-1954) fut l'un des dirigeants de la région de la Dahra. Il a débuté son activité politique en 1942 pour adhérer au PPA puis l'organisation secrète en 1948. A la veille du déclenchement de la Guerre de Libération nationale, le chahid a tenu avec Benabdelmalek Ramdane, membre du groupe des 22 et responsable national de la partie ouest du pays d'août à octobre 1954, plusieurs réunions avec des militants et responsables de sections de la Dahra pour préparer le déclenchement de la lutte armée. Après la mort du chahid Benabdelmalek Ramdane le 4 novembre 1954, Bordji Omar a poursuivi l'action révolutionnaire avant de tomber, à son tour, au champ d'honneur le 22 décembre 1954, à Sidi Lakhdar, à l'est de Mostaganem lors d'un accrochage avec les forces de l'armée française.

Ghardaïa

Les plantes aromatiques et médicinales ouvrent des perspectives prometteuses

Les potentialités agricoles dont jouit la région de Ghardaïa, notamment la filière des plantes aromatiques et médicinales (PAM), ouvrent des perspectives «prometteuses» pour le développement économique local, a assuré, hier, la Conservation des forêts de la wilaya.

Les résultats enregistrés par les petits projets épars de jeunes agriculteurs, lancés ces dernières années à travers les différentes exploitations agricoles familiales dans la wilaya, «offrent la possibilité de trouver des alternatives économiques appropriées, tangibles et durables», a affirmé le conservateur des forêts, Mohamed Abbès. Cultivée en étage dans les oasis de la wilaya, cette culture de PAM et autres plantes condimentaires est encore «timide» et destinée à la consommation locale, mais offre des revenus supplémentaires aux petits agriculteurs locaux, estime le même responsable signalant qu'au total une vingtaine d'hectares est dédiée à cette culture de PAM et condimentaires. Parmi les principales plantes aromatiques, condimentaires et médicinales cultivées dans la région de Ghardaïa, on peut citer le géranium, la lavande, la rose, le moringa, la sauge, le thym, la verveine, la menthe et le safran, le romarin, l'aloé verra, le persil, le basilic, la camomille, le figuier de Barbarie ainsi que l'arganier à titre expérimental.
Près d'une centaine de jeunes agriculteurs de la wilaya ont exprimé leur engouement pour la culture des plantes aromatiques, condimentaires et médicinales, dans leurs exploitations, a fait savoir le conservateur des forêts. Cependant, une production importante est assurée par les PAM spontanées, alors que celles cultivées contribuent très faiblement à la production, note Abbès, précisant que le ministère de l'Agriculture et la Direction générale des forêts accorde une importance particulière pour tirer un meilleur profit de cette filière. Des essais de culture de safran, de moringa, d'arganier, de figuier de Barbarie et d'aloé verra à Berriane, Metlili, Mansoura et El Ménéa ont donné des résultats probants, fait-il encore savoir.
L'Algérie, a-t-il dit, dispose d'un important patrimoine en plantes médicinales et aromatiques, dont plusieurs plantes endémiques que l'on peut exploiter à plusieurs fins : médecine traditionnelle, aromates, cosmétiques, conservation alimentaire, exportations de plantes brutes et d'huiles essentielles.

Insuffler une dynamique à la filière des PAM

Pour cela, le ministère de l'Agriculture a mis en place une stratégie visant à insuffler une dynamique au développement de la filière PAM, et à mettre à profit et de valoriser les potentialités agricoles de chaque région.
Cette stratégie consiste en la création d'associations spécialisées et des conseils professionnels des PMA dans chaque wilaya, afin d'encourager l'investissement dans cette filière et d'assurer une prise en charge en matière de formation et d'appui technique et scientifique en faveur des agriculteurs.
Le conseil professionnel des plantes aromatiques et médicinales de la wilaya de Ghardaïa a été mis en place en attendant l'agrément, dans un but de préservation et d'extension des ressources végétales existantes ainsi que de valorisation de nouveaux produits. Contacté à ce sujet, les responsables du département de biologie et sciences de la nature de l'université de Ghardaïa estiment que le développement de cette filière de PAM, notamment dans la région de Ghardaïa, peut contribuer fortement à l'économie nationale et aux exportations hors hydrocarbure. Ils ont, dans ce sens, mis en exergue la richesse de la

flore de Ghardaïa, déplorant toutefois l'absence de stratégie et réglementation de pratiques commerciales indispensables au développement de cette filière émergente, identifiée comme étant un segment à intégrer dans le développement agricole.
«Les plantes aromatiques et médicinales ont une grande capacité d'adaptation aux conditions climatiques, de développement sur des terres accidentées ou peu fertiles et de lutte contre la désertification», a fait savoir, de son côté, l'ingénieur en chef à la Direction des services agricole de Ghardaïa. Pas moins d'une cinquantaine de plantes spontanées et sauvages se trouvant sur le territoire de la wilaya de Ghardaïa sont utilisées dans la pharmacopée, selon une étude faite par des universitaires de Ghardaïa, a précisé Khaled Djebrit. Le secteur des PAM va connaître un grand essor, a estimé Djebrit, précisant que le défi à relever pour développer cette filière est la conciliation entre le souci de conserver la biodiversité et protéger les ressources naturelles et le besoin de créer un environnement propice pour que les populations rurales puissent participer aux activités de croissance économique de la cueillette spontanées en milieu naturel. «Il faut une règlementation et un suivi rigoureux pour assurer la réussite et atteindre les objectifs escomptés pour cette filière émergente, notamment par l'encouragement des investissements et assurer des formations au profit des agriculteurs».

Hadj M.

Ouargla

Rattraper le retard accusé dans le projet ferroviaire «Touggourt-Hassi Messaoud»

Le secrétaire général (SG) du ministère des Travaux publics et des Transports (MTPT), Ali Hammi, a mis l'accent, samedi, à Ouargla, sur «la nécessité de rattraper le retard accusé dans la réalisation du projet de la ligne voie ferrée Touggourt-Hassi Messaoud». «Il appartient d'œuvrer à rattraper le retard accusé dans la réalisation du projet de la ligne ferroviaire Touggourt-Hassi Messaoud et de le mettre en forme dans les proches délais», a lancé Hammi, en marge de l'inspection des chantiers de ce projet au niveau de la wilaya déléguée de Touggourt, (160 km au nord de Ouargla), dans le cadre de sa tournée de travail de deux jours dans la région. Le même responsable a affirmé que «ce projet, un des mégaprojets retenus par le gouvernement pour les wilayas du Sud du pays, revêt une grande importance dans l'impulsion de la dynamique économique et industrielle dans la région». D'un investissement de 70 milliards de dinars, cette ligne ferroviaire, d'une distance linéaire de 150 km, soit 35 km en double voie, prévoit trois gares, Touggourt, nouvelle ville de Hassi Messaoud et le pôle pétrolier de Hassi Messaoud, des ouvrages d'art, des ponts, des dalots et des passages souterrains destinés aux cheptels, notamment aux dromadaires, et des structures de protection des pipelines, selon la fiche technique du projet. Hammi s'est, à cette occasion, enquis du projet de la route de contournement Nord de Touggourt, longue de 12 km, dont une tranche de neuf km en a été réalisée, avant de prendre connaissance, à la lumière d'un exposé, sur un projet similaire de contournement Ouest de Touggourt, long de 25 km, dont ses travaux n'ont pas encore été lancés.
La nouvelle gare multimodale de Touggourt, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de plus de 98%, et livrable durant le 1er trimestre de l'année 2019, a fait également l'objet de la visite du secrétaire général du MTPT, qui a également inspecté le projet de la route reliant cette gare et la RN 1. Susceptible de générer, une fois opérationnelle, 100 emplois permanents, cette nouvelle structure routière dispose de 32 quais de bus, dont 15 pour les dessertes inter-wilayas, trois intercommunales, quatre lignes urbaines et 10 quais d'arrivée et de départs, en plus de deux stations de taxis.
Ali Hammi a, auparavant, assisté à l'ouverture, dans la commune de Tébesbest, d'un séminaire national sur «la culture du bénévolat et son rôle dans la consolidation de l'esprit de citoyenneté», initié par l'Association nationale des jeunes algériens cultivés. Cette rencontre regroupe des chercheurs et universitaires, issus de différentes institutions universitaires du pays, qui auront à animer une série de communications inhérentes à l'action et mécanismes du bénévolat dans la société, la mission des nouvelles technologies de communication dans la promotion et l'ancrage de l'action bénévole auprès des organisations de la société civile. Hammi devra se rendre, par la suite au chef-lieu de la wilaya de Ouargla, où il suivra un exposé sur l'étude technique du dédoublement de 75 km de la RN 3, avant d'inspecter le projet d'entretien de 28 km de la RN 56. Le secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Transports devra présider, dimanche, au 2e jour de sa tournée dans la wilaya de Ouargla l'ouverture d'une rencontre régionale des directeurs des travaux publics et des transports.

Kadiro Frih

El Oued

Coup d'envoi de la 45e fête de la ville aux mille coupoles

La 45e édition de la fête de la ville aux mille coupoles s'est ouverte, samedi, à El Oued, avec un riche carnaval et défilé de troupes folkloriques, Baroud, Zorna et une fête nuptiale traditionnelle, le long de l'artère principale Mohamed-Khemisti de la ville d'El Oued, en présence d'un public nombreux. Les organisateurs ont, par souci de mettre en exergue, les potentialités touristiques de la région, opté pour les pures traditions et produits authentiques de la région, dont la mise en place, au niveau de la place des jeunes d'El Oued, d'une gigantesque tente abritant le Salon régional d'artisanat et des métiers avec la participation de 20 exposants, issus de quatre wilayas du pays, en plus d'une exposition pour jeux ludiques et chefs-d'œuvre. Mettant à profit cette manifestation de quatre jours, la maison de la culture d'El Oued a également servi de cadre à une exposition d'arts plastiques, regroupant des plasticiens de Oued Souf et Oued Righ, en plus d'une exposition de livres et publications retraçant l'histoire de la région. Prévue initialement au mois de mars de chaque année, la fête aux milles couples prévoit également des concours et compétitions, dont des courses de méharis, équestre, le concours du meilleur menu culinaire, en sus des activités sportives en pétanque, cyclisme, motos, la cours et le ski sur sable.
Des représentations théâtrales, des sketchs et activités récréatives pour enfants, de tournois de football avec la participation des vétérans de l'Olympique d'El Oued et celle de Djérid du Gouvernorat de Tozeur (Tunisie), en sus de l'organisation d'une fête nuptiale simulée, soirée artistique animée par des vedettes de la chanson populaire, sont également projetés lors de cet événement, a indiqué le chargé de la communication du festival, Salmane Smaïl.
Le programme de la manifestation fête aux mille coupoles est concocté par la Direction de la culture, la Direction de la jeunesse et des sports, la Direction de l'artisanat et des métiers, la Protection civile et la Direction des affaires religieuses et des wakf de la wilaya d'El Oued.

Le Samsung Galaxy S10 pourrait avoir sa propre version de la Vision de Nuit de Google

Le Google Pixel 3 impressionne, notamment par les prouesses de sa caméra. L'appareil dispose par exemple d'une Vision de Nuit absolument bluffante. Une fonctionnalité qui intéresse d'autres constructeurs. L'une des fonctionnalités les plus impressionnantes du nouveau Google Pixel est la Vision de Nuit. La caméra est capable de prendre des photos en très faible luminosité tout en conservant un niveau de détail bluffant sans jamais que le grain de l'image ne soit mauvais. Cette fonctionnalité a déjà été portée, de manière non officielle, sur des appareils autres que les Pixel, mais Samsung pourrait être intéressé et vouloir sa propre version. Selon un rapport de XDA, une analyse en profondeur de l'APK de l'application Samsung Camera du Galaxy Note 9 révèle certaines chaines de caractères très intéressantes qui pourraient indiquer des projets à venir chez le géant sud-coréen. Il est, notamment, fait mention d'une fonctionnalité baptisée «nuit lumineuse». Il s'agirait de permettre de «prendre des photos lumineuses même dans des conditions très sombres». On y apprend aussi le fonctionnement de cette option. Celle-ci prendrait plusieurs clichés et les combinerait pour obtenir une image plus claire et plus lumineuse, un peu à la manière des photos en HDR. La fonctionnalité en question n'existe pas sur les téléphones Samsung actuels, elle pourrait donc être en plein développement pour le Galaxy S10, le prochain flagship de la marque. Difficile de savoir si cette «nuit lumineuse» fonctionnera aussi bien, mieux ou moins bien, que la Vision de Nuit de Google. Il faudra attendre pour le savoir. Toujours est-il que, pour l'heure, des rumeurs font aussi état d'une version améliorée de Live Focus pour la caméra. Rendez-vous début 2019 et l'annonce officielle de ce Galaxy S10 pour découvrir tout cela.

Rien ne va plus entre Apple et Qualcomm

La guerre judiciaire et commerciale entre Apple et Qualcomm vient de monter d'un cran, faisant même sortir Apple de sa réserve habituelle, démontrant une certaine forme d'agacement de la part de la firme de Cupertino. Rien ne va plus pour Apple, dans la guerre qui se joue avec Qualcomm, son ancien partenaire concernant les processeurs.

La firme américaine sort perdante à tous les niveaux ces derniers mois, elle se retrouve confrontée à de nombreux procès dans le monde pour violation de brevet, ce qui a évidemment un coût important, d'autant plus lorsque l'on perd certains jugements. Apple a vu certains de ses iPhone interdits sur le marché chinois, ce qui a considérablement réduit ses objectifs de ventes. Ce genre de faits a évidemment des répercussions sur les volumes de ventes, sur le chiffre d'affaires et sur les décisions des actionnaires.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Huawei en a profité cette année pour passer devant lui, en lui dérobant la seconde place mondiale. D'autant plus que son ex-fournisseur de puces Qualcomm a favorisé les marques locales comme Huawei ou Xiaomi.

Comme une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule, après l'interdiction en Chine, c'est l'Allemagne qui vient de prendre la même décision et les iPhone 7 et iPhone 8 ne seront plus disponibles dans tous les Apple Store du pays.

Un nouveau coup dur qui pourrait diriger d'autres pays européens sur le même chemin. Apple a donc fait appel de la décision. Apple est désormais irrité par le comportement de son ancien fournisseur, car après la Chine s'est désormais l'Allemagne qui vient d'accéder en faveur de Qualcomm, en lui donnant raison et en interdisant la vente de certains iPhone dans le pays. Une décision pour laquelle Apple a déjà fait appel, la jugeant erronée et injuste. Au micro de la chaîne CNBC, Apple a montré son agacement sur la tournure de la guerre qui se joue avec Qualcomm, en déclarant : «La campagne de Qualcomm est dans le but désespérée de détourner l'attention des problèmes qui entourent nos sociétés. Leur stratégie, devant les tribunaux et quotidiennement, nuit à l'innovation et aux utilisateurs. Qualcomm souhaite faire payer les honoraires à un prix prohibitif sur la base d'un travail qu'ils n'effectuent pas et sont au cœur d'enquêtes de la part des gouvernements du monde entier pour leur comportement».

La firme de Cupertino a ajouté concernant la décision allemande : «Nous sommes extrêmement déçus par le verdict et comptons faire appel, les iPhone 7 et iPhone 8 ne seront plus disponibles dans tous les Apple Store d'Allemagne. Les iPhone XR, iPhone XS Max et iPhone XR le seront toujours». Qualcomm, sorti vainqueur en Chine et en Allemagne, s'est évidemment félicité de la situation.

Les premières baskets autolaçantes Nike arrivent

Après avoir lancé les premières Hyperadapt, Nike ajoutera au printemps prochain un modèle 2.0 à cette gamme, des sneakers autolaçantes qui seront commercialisées au tarif de 350 $. C'est décidé, en 2019 il n'y aura plus besoin de se baisser pour lacer ses baskets.

C'est en tout cas le nouveau concept que Nike a décidé de développer et de mettre en avant pour les sportifs à venir. 2019 sera donc l'année de l'apparition des premières baskets autolaçantes, des sneakers nommées Hyperadapt 2.0, qui toutefois ne seront pas pour toutes les bourses. Célèbre équipementier, le géant compte ainsi rester à la pointe du progrès, tout en proposant aux sportifs avant-gardistes des chaussures à la mesure de leurs espérances. Ces petits bijoux seront accessibles à un tarif avoisinant les 350 $, facilement envisageable pour un sportif sponsorisé, mais un peu coûteux pour le commun des consommateurs. Les nostalgique du genre y verront au passage un petit clin d'œil à l'époque de «Retour vers le futur», titre phare dans lequel notre héros Marty McFly a fait saliver des millions de spectateurs avec ses chaussures autolaçantes. Loin du modèle Air Mag sorti 2 ans auparavant, c'est véritablement un nouveau produit spécialement repensé pour l'occasion que Nike développe ici. Contrairement aux systèmes

d'aide au laçage, les Hyperadapt 2.0 bénéficieront d'une autonomie plus marquée, pour un laçage effectué en toute discrétion. Dans la lignée de la gamme HyperAdapt, ou encore du modèle Jordan XXXIII et son système FastFit tout fraîchement sorti au début de l'automne 2018, ces nouvelles sneakers autolaçantes ont clairement été positionnées sur le marché comme étant destinées aux basketteurs, comme l'a précisé Andy Campion le directeur financier de l'enseigne. Bien qu'ayant été annoncées pour le printemps 2019 par Mark Parker le CEO de la marque, les Hyperadapt 2.0 n'ont pas encore été dévoilées véritablement. Tenu jusqu'alors secret, le look de ces nouvelles sneakers antolaçantes pourrait bientôt être révélé.

Xiaomi va lancer un smartphone avec appareil photo de 48 mégapixels

Xiaomi envisage de lancer le Redmi Pro 2, un smartphone milieu de gamme, mais incluant un Snapdragon 675 et un appareil photo en 48 mégapixels. Après une campagne efficace et quelques images publiées, il semble que le nouveau Redmi Pro 2 de Xiaomi sera bel et bien le smartphone mis en avant pour pénétrer davantage le marché. Situé dans la tranche des milieux de gamme, il vient bousculer les conventions avec des équipements dignes d'appareils d'une classe supérieure. Afin d'enfoncer le clou et marquer les esprits pour préparer au mieux l'arrivée de ce fameux mobile, le constructeur chinois a laissé s'échapper quelques teasers et diverses infos sur les réseaux sociaux, qui laissent raisonnablement penser que ce nouveau venu pourrait être équipé d'un capteur photo de 48 mégapixels. Selon ces sources, le Redmi Pro 2 serait donc pourvu d'un processeur Soc Snapdragon 675, qui non seulement est l'une des composantes phares des appareils milieux de gamme, mais qui également suggère la présence d'un appareil photo en 48 mégapixels. N'étant pourtant pas le premier de sa lignée, le Redmi Pro 2 n'en est pas moins pour Xiaomi un outil visant à encourager la standardisation du 48 mégapixels sur les smartphones. Le géant chinois frappe donc un grand coup et s'offre ici une place de choix parmi ceux qui seront les précurseurs du domaine.

Afin de donner au Redmi Pro 2 la capacité d'assumer ce pour quoi il a été conçu, il a donc été doté d'un chipset MediaTek compatible au Slow Motion en 480 fps, et adapté au 48 mégapixels.

Pour ceux qui auraient un doute, l'une des photos diffusée par le président Lin Bin lui même, dévoile bien l'inscription «48 MP CAMERA» au dos du smartphone. Notons que cette stratégie commerciale correspondrait totalement avec la politique habituelle de Xiaomi pour pénétrer un nouveau marché : en l'occurrence asseoir sa position sur le sol français avec un smartphone au rapport qualité/prix déstabilisant.

Les zones du corps où il ne faut pas mettre de parfum

Dans le cou, sur les poignets, dans les cheveux... Il y a des zones du corps à éviter quand on se parfume.

Les paupières car elles sont très fines

Les paupières et le contour des yeux sont les zones les plus fines du visage. Elles sont très fragiles et sensibles expliquent les dermatologues, si les paupières sont aussi fines c'est parce qu'elles sont constamment sollicitées, c'est près de 10 000 clignements par jour. Pour faciliter leur mobilité, elles doivent être légères ce qui explique que la peau soit trois à cinq fois plus mince que la peau du visage. La vulnérabilité des paupières est due à son appauvrissement en collagène (protéine qui permet aux tissus de résister à l'étirement), en élastine (protéine qui a des propriétés élastiques permettant à la peau de reprendre sa forme initiale après un pincement) et en cellules adipeuses. Si les paupières sont fragilisées par le dépôt de parfum, l'œil va souffrir de sécheresse et ne va plus assurer pleinement son rôle d'hydratation permanente à la cornée.

Les poignets si on les frotte après

C'est un geste voir quasiment un reflexe que l'on fait tous les jours lorsque nous mettons notre parfum sur nos poignets : les frotter entre eux. Cependant, il n'est pas recommandé par les parfumeurs qui expliquent qu'en frottant nos poignets, nous chauffons notre peau. Cela libère des enzymes qui peuvent modifier l'odeur. En clair, votre parfum peut alors sentir moins bon qu'attendu. L'odeur peut aussi varier sur les cheveux et la matière d'un vêtement (soie, coton, laine, tissage, épaisseur etc.). Ne pas oublier l'air parfumé entre dans les narines et a des effets sur notre cerveau. On peut observer des effets olfactifs de bien-être, de calme, ou même d'inconfort indique les dermatologues. Un test simple existe : mettre son parfum sur la peau plus épaisse des bases des paumes de mains plutôt que sur la peau des poignets et voir les effets.

Les zones lésées comme en cas d'eczéma

Les substances parfumantes peuvent provenir de sources naturelles (biologiques) ou être le résultat d'une synthèse chimique. Les allergies et les irritations de la peau sont les problèmes les plus courants constatés avec les parfums.
De nombreuses personnes souffrent d'intolérance à cause d'une cicatrice ou d'éruptions cutanées à cause d'acné ou d'eczéma en cas d'utilisation d'un parfum ou d'un produit parfumé.
Cependant, la plupart des problèmes cutanés correspondent à des réactions d'irritations et non à des allergies de la peau.
La différence notable est que lors de réactions allergiques, des plaques surviennent généralement dans un délai d'environ un jour après utilisation alors que les réactions d'irritation apparaissent immédiatement après utilisation.
Les symptômes : rougeurs, boursouflures et vésicules (zones de plaques rouges retrouvées, notamment lors d'eczéma).
Les causes : «Les allergies de la peau dues aux ingrédients parfumants se développent quand une personne a été exposée à une certaine dose de parfum allergisant. Une fois qu'une allergie s'est développée, malheureusement dans certains cas, elle peut durer toute la vie. De plus, les réactions d'irritation de la peau ne sont pas forcément dues uniquement aux ingrédients parfumants contenus dans le parfum, elles peuvent être liées aux substances potentiellement irritantes utilisées lors de leur assemblage avec différents ingrédients. Tout est une question de dosage, de quantité dans le produit.

Sur la peau des bébés...

La peau des bébés est sept fois plus importante que celle d'un adulte et est beaucoup plus absorbante. Lorsque l'on met du parfum sur son corps, la peau le «boit» et il peut se retrouver avec une concentration élevée. On peut mettre du parfum sur la peau d'un bébé, mais en faible quantité et surtout sans qu'il ne contienne de l'alcool conseillent les spécialistes. Le mieux serait de privilégier les «eaux de senteur» soit des formules analcooliques ou des parfums précisant la mention «pour les bébés» et sans alcool. Conseil d'utilisation : un parfum s'applique de préférence d'abord sur la main du bébé pour venir tapoter la peau de celui-ci. Quelques gouttes suffisent et quelques spray peuvent être apportés sur ses vêtements au préalable. Un bébé s'habitue plus rapidement aux odeurs, mettez le parfum toujours sur les mêmes zones pour ne pas le perturber. L'odeur est un repère pour les enfants et ça les rassure» (quand le parfum leur plaît bien sûr).

Le parfum pas toujours apprécié quand on est enceinte

Enceinte, les perceptions olfactives peuvent être très changeantes. L'hypersensibilité olfactive vient du bouleversement hormonal que subissent les futures mamans à cause de l'afflux d'œstrogènes. Certaines femmes enceintes ont un odorat qui se décuple et ressentent des choses étrangères à leur quotidien. Leur sens se transforme et le parfum qu'elles ont aimé pendant tant d'années peut vite devenir insupportable. L'application de parfum peut alors créer chez elles de fortes réactions comme des nausées ou des maux de tête. L'odeur peut aussi faire ressurgir certains souvenirs ou sentiments (déprime, épanouissement etc.) de façon positive ou négative. C'est pour cela que la plupart se contentent de leur parfum naturel de la peau.

Le vinaigre de cidre, une véritable potion magique

Le vinaigre de cidre est issu de la fermentation des pommes. Acide hautement acétique, il a une apparence dorée et un parfum de pomme. Le vinaigre de cidre est une véritable potion magique : il s'attaque au diabète, au cancer, aux problèmes cardiaques, au taux élevé de cholestérol ainsi qu'aux problèmes de surpoids. Découvrez les bienfaits du vinaigre de cidre ci-dessous.

Le vinaigre de cidre aide à lutter contre les maux d'estomac

Si une infection bactérienne est à l'origine de votre diarrhée, le vinaigre de cidre pourrait aider à endiguer le problème grâce à ses propriétés antibiotiques. Qui plus est, certains experts de remèdes traditionnels soutiennent que le vinaigre de cidre contient de la pectine pouvant aider à apaiser les spasmes intestinaux. Mélangez une ou deux cuillères à soupe de vinaigre de cidre dans de l'eau ou du jus clair tel que le jus de pomme, et vous avez votre premier remède miracle.

Le vinaigre de cidre guérit le hoquet

Si vous avez le hoquet et qu'il semble tenace, le vinaigre de cidre, avec son goût aigre, pourrait bien être l'arme fatale. Une adolescente est même allée encore plus loin en créant une sucette contenant du vinaigre de cidre qui, selon elle, «neutralise le message du hoquet» en stimulant intensément les nerfs présents dans la gorge et responsables des spasmes.

Le vinaigre de cidre apaise les maux de gorge

Dès que vous sentez le picotement typique d'un mal de gorge, prenez un peu de vinaigre de cidre. Il s'avère que la plupart des microbes ne peuvent pas survivre dans l'environnement acide du vinaigre de cidre. Mauvaise nouvelle donc pour les microbes qui taquinent votre gorge. Pour en venir à bout, il vous suffit de mélanger ¼ de verre de vinaigre de cidre avec ¼ de verre d'eau chaude et de vous gargariser environ toutes les heures.

Le vinaigre de cidre peut faire baisser le taux de cholestérol

Une étude réalisée il y a quelques années, a révélé que l'acide acétique contenu dans le vinaigre de cidre réduit le mauvais cholestérol. En outre, une étude japonaise a révélé que la consommation quotidienne de vinaigre de cidre par jour entraîne une baisse du taux de cholestérol.

Le vinaigre de cidre empêche l'indigestion

Si vous préparez un repas copieux, avalez une petite gorgée de vinaigre de cidre avant de manger, cela devrait vous éviter une mauvaise indigestion. Essayez également ce remède traditionnel : ajoutez une cuillère à café de miel et une cuillère à café de vinaigre de cidre dans un verre d'eau tiède et buvez-le 30 minutes avant de dîner.

Le vinaigre de cidre dégage un nez bouché

La prochaine fois que vous avez le nez bouché, saisissez le vinaigre de cidre. En effet, le vinaigre de cidre contient du potassium, qui fluidifie le mucus, et de l'acide acétique, qui empêche la prolifération des bactéries qui contribuent à la congestion nasale. Recette : mélangez une cuillère à café de vinaigre de cidre dans un verre d'eau et buvez-le pour aider à décongestionner les sinus.

Le vinaigre de cidre vous aide à perdre du poids

Le vinaigre de cidre peut vous aider à perdre du poids. Voici pourquoi : l'acide acétique coupe l'appétit, augmente votre rythme métabolique et réduit la rétention d'eau. Les scientifiques avancent également la théorie que le vinaigre de cidre interfère avec la digestion de l'amidon, ce qui signifie moins de calories dans le système sanguin.

Le vinaigre de cidre vous débarrasse des pellicules

L'acidité du vinaigre de cidre modifie le pH de votre cuir chevelu, et rend plus difficile la prolifération des pellicules. Essayez donc recette : mélangez ¼ de verre de vinaigre de cidre avec ¼ de tasse d'eau dans un flacon pulvérisateur et vaporisez le mélange sur votre cuir chevelu. Enveloppez vos cheveux dans une serviette et laissez agir pendant une durée de 15 minutes à une heure, puis lavez vos cheveux comme à votre habitude. Renouvelez l'opération deux fois par semaine pour de meilleurs résultats.

Le vinaigre de cidre élimine l'acné

Le vinaigre de cidre est un excellent tonifiant naturel qui vous aide à garder une peau saine. Ses propriétés antibactériennes aident à garder l'acné sous contrôle. De plus, les acides maliques et lactiques qu'il contient adoucissent et exfolient la peau. Enfin, le vinaigre de cidre équilibre le pH de votre peau et réduit les taches rouges.

Le vinaigre de cidre stimule l'énergie

Les exercices et parfois le stress extrême entraînent une montée de l'acide lactique dans votre corps, causant de la fatigue. Curieusement, les acides aminés contenus dans le vinaigre de cidre agissent comme un antidote. De plus, le vinaigre de cidre renferme du potassium et des enzymes qui peuvent soulager cette sensation de fatigue. La prochaine fois que vous vous sentez épuisé, ajoutez une cuillère à soupe ou deux de vinaigre de cidre à un bol de soupe froid ou à un verre d'eau.

Le vinaigre de cidre réduit les crampes nocturnes

Les crampes dans les jambes sont souvent le signe d'une carence en potassium. Étant donné que le vinaigre de cidre en contient à forte dose, l'astuce consiste à mélanger deux cuillères à soupe de vinaigre de cidre et une cuillère à café de miel dans un verre d'eau tiède et de le boire pour soulager les crampes nocturnes.

Le vinaigre de cidre tue la mauvaise haleine

Si même le brossage de dent et le bain-de-bouche ne font pas l'affaire contre une haleine malodorante, essayez le vinaigre de cidre ! Rincez-vous la bouche avec du vinaigre de cidre, ou buvez-en une cuillère à café (diluée avec de l'eau si vous préférez) pour anéantir les bactéries responsables des mauvaises odeurs.

Le vinaigre de cidre blanchit les dents

Si vous voulez avoir un sourire de star, rincez-vous la bouche avec du vinaigre de cidre le matin. Le vinaigre aide à nettoyer les taches, blanchir les dents et anéantir les bactéries présentes dans votre bouche et sur vos gencives.
Brossez-vous les dents comme vous le faites au quotidien après le rinçage. Vous pouvez également vous brosser les dents avec du bicarbonate de soude une fois par semaine pour aider à éliminer les taches et blanchir vos dents : utilisez-le de la même façon qu'un dentifrice. Enfin, vous pouvez utiliser du sel en tant que dentifrice de substitution. Si vos gencives commencent à être rugueuses, passez à un brossage avec du sel tous les deux jours.

Le vinaigre de cidre atténue les bleus

Le vinaigre de cidre possède des propriétés anti-inflammatoires. Prenez une compresse enduite de vinaigre de cidre et posez-là sur le bleu afin d'estomper le bleu.

Le vinaigre de cidre aide à contrôler le taux de glycémie

Quelques gorgées de vinaigre de cidre pourraient vous aider à maintenir un taux de glycémie équilibré, selon plusieurs études ayant établi un lien entre les deux. Une étude, effectuée sur des personnes atteintes de diabète de type 2 qui ne prenaient pas d'insuline, a conclu que la consommation de deux cuillères à soupe de vinaigre de cidre avant d'aller se coucher entraînait des niveaux de glucose inférieurs au matin.
De plus, chez les personnes qui résistent à l'insuline, boire un mélange de vinaigre de cidre et d'eau avant de manger un repas riche en glucides permet de baisser le taux de glycémie après le repas.

Fntp

Le 13e Festival national du Théâtre professionnel s'est ouvert samedi à Alger

Le 13e Festival national du Théâtre professionnel (Fntp) s'est ouvert, samedi, à Alger, avec «H'Zam El Ghoula», un spectacle sur la vie des nouveaux couples, proie à toutes les difficultés sociales, revisité par le Théâtre régional de Béjaïa, (TRB) devant un public nombreux.

Dédié à la mémoire de Sonia, grande comédienne et icône du Théâtre algérien disparue en mai 2018, le 13e Fntp, accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, (TNA), a ouvert la compétition avec *H'Zam el Ghoula*, un spectacle mis en scène par Mouhoub Latrèche, sur un texte adapté par Omar Fetmouche de *La quadrature du cercle*, du dramaturge russe Valentin Kataïev.

Brillamment servi par Djohra Deraghla, Soraya Simoud, Sofiane Hadj Ali, Mohamed Lefkir, Mouhoub Latrèche et Mohamed Ferchouli, le spectacle, qui s'est déroulé en 90 mn, raconte l'histoire de deux couples de nouveaux mariés, contraints de cohabiter dans un espace réduit, apparu, au regard de la scénographie, comme une cave d'immeuble.

La scénographie, œuvre de Aziz Isaad, est formée de tuyauteries et canalisations imposantes qui font le décor du spectacle, suggérant une cave d'immeuble comme repère spatial du spectacle.

Abdelaziz Yousfi, a choisi pour thème musical principal de son travail, *Atas ay sevragh* (j'ai beaucoup patienté), du maître de la chanson algérienne d'expression kabyle, Slimane Azem, en plus des autres airs qu'il a composés et qui ont bien habillé le spectacle.

Les comédiens ont bien porté le texte, se donnant la réplique dans un exercice aux échanges intenses et occupant l'ensemble de l'espace scénique, dans un rythme ascendant et soutenu. Auparavant, le coup d'envoi officiel du 13e Fntp a été donné par le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, après la diffusion de l'Hymne national algérien et une courte allocution du directeur du TNA, Mohamed Yahiaoui. Un film documentaire réalisé par Ali Aïssaoui évoquant la singularité du parcours artistique de la regrettée Sonia a ensuite été projeté, la montrant entre autre, dans le monologue de *Fatma*, de M'Hamed Benguettaf, ténor et autre regretté du Théâtre algérien, qu'elle avait repris en 2005, non pour l'interpréter, mais pour mettre en scène sa nouvelle élue à le porter, Nesrine Belhadj qui est apparue pour en interpréter un extrait dans un bel enchainement. Azzeddine Mihoubi, accompagné du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, a, ensuite remis des distinctions de reconnaissance à Youcef Taouint, principal animateur du Mouvement théâtral de Koléa (MTK) et Rabah Allam, ancien comédien et industriel qui a subventionné et aidé à la réalisation de plusieurs projets de pièces de théâtre.

Le 13e Fntp se poursuit jusqu'au 31 décembre avec dix-huit spectacles inscrits en compétition au TNA, et huit autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre, au-delà des conférences, des masters-class et des spectacles de rue, également prévus.

Benadel M.

Dimajazz 2018

Un baisser de rideau en beauté avec Boney Field

La 15e édition du Festival international de Dimajazz a été clôturée, samedi soir, en beauté, avec une soirée inoubliable du légendaire Boney Fields au Théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani. Le Dimajazz a encore une fois concocté une superbe programmation pour la soirée de clôture. Connu pour être «un show-man-trompettiste hors norme», Boney fields a offert un concert festif et résolument divertissant entre jazz, blues, et rock. Venu présenter son sixième album solo *Bump city*, le virtuose de Chicago n'a eu finalement besoin que de quelques secondes pour séduire le public en apportant à sa musique un son beaucoup plus électrique, beaucoup plus rock'n'roll, rendant le show de plus en survolté à mesure que les notes défilent. Soutenu par des lignes de basses hyper dynamiques, une section cuivre précise à fort accent néo-orléanais et un jeu de guitare vindicatif, Boney Fields arborant-comme le veut la tradition des plus grands-un costume de spectacle et coiffé de son célèbre chapeau melon rouge, s'est approprié le théâtre dans ses moindre recoins n'hésitant pas à descendre parmi le public et laisser libre cours à sa trompette pour emporter son auditoire ébahit, à l'intérieur de cette *Bump city*, une ville qui de l'aveu même de l'artiste est «une ville où on fait la fête, et où l'on danserait toute la nuit». En véritables bêtes de scène, Boney field et sa dream team de musiciens ont apporté une sacré dose de groove tout en trouvant le parfait équilibre de Funk-jazz , interprétant *Ain't Giving Up On You* , *You Burn Me Up*, *I got the blues* ou encore *Freedom*, des morceaux longuement applaudis à chaque fois. Boney field a offert à son public une dernière chanson, démontrant pourquoi il fut le partenaire musical de Lucky Peterson, Luther Allison, James Cotton ou encore Maceo Parker. L'horloge affichait 23h30 quand l'artiste quitte la scène après près de deux heures de spectacle, sous des tonnerres d'applaudissements.

Dans un registre complètement différent, mais tout aussi talentueux, la première partie de soirée a été animée par le groupe Bahjda qui a offert au public un savoureux moment de fusion jazz orientale une heure durant. Kheiredine Mekachiche et le Belge Manuel Hermia ont bercé le public au son de mélodies sublimes du violon et de la flute alternant douceur et explosion à l'image des morceaux *rencontre* et *Kenza*. Ouvert le 18 décembre courant, le 15e Festival international de jazz, Dimajazz, a débuté avec un émouvant hommage à la mémoire d'Adel Merrouche, membre fondateur du Dimajazz disparu il y a 12 ans, et à Djamel Allam, l'artiste qui a parrainé l'édition 2005, décédé le 15 septembre dernier.

Tout au long de ces cinq jours de spectacle, le public a pu découvrir et redécouvrir pour les plus chanceux, de grands artistes algériens, tels que Karim Ziad, BB Blues, Samira Brahmia, Anis Benhallak, Garage Band et le groupe de Rock Chaoui «Ithren», en plus du somptueux jazz band, Lehmmans brothers.

La 15e saison du Dimajazz a su, d'un avis largement partagé, remplir sa mission, du fait, d'abord, de la qualité des spectacles proposés et, ensuite, d'avoir réussi contre vents et marrées à revenir sur le devant de la scène après deux ans d'absence, et c'est bien cela le plus important, l'histoire du festival international de Jazz de Constantine continue de s'écrire.

M. El Hadi

14e édition de l'atelier national de calligraphie arabe

«Cet art aura beaucoup à gagner en s'ouvrant davantage sur les nouvelles technologies»

La calligraphie arabe aura beaucoup à gagner, au plan de la créativité et de l'esthétique, en s'ouvrant davantage sur les nouvelles technologies qui permettent d'aller au delà des limites qu'imposent la conception manuelle traditionnelle, a estimé, le calligraphe et graphiste tunisien, Omar El Djemeni, invité d'honneur de la 14e édition de l'atelier national de calligraphie arabe, organisé à Médéa. La conception graphique des œuvres calligraphiques au moyen d'applications informatiques est d'un apport «capital» pour la calligraphie arabe, eu égard à «l'éventail de choix qu'elle offre sur le plan graphique, à travers la possibilité de réaliser une multitude de formes géométriques qu'un calligraphes ne peut pas obtenir au seul moyen de son crayon», a-t-il indiqué. Ce calligraphe émérite, qui cumule les distinctions à l'international, depuis plus d'une trentaine d'années, considère que l'adoption des nouvelles technologies dans la conception des œuvres calligraphiques «ne doit pas être conçue comme un éloignement des fondements et de l'esprit de cet art, mais un outil complémentaire en mesure d'élargir le champ de création artistique», assurant «sans cet apport technologique, le calligraphe ne pourra pas transcender les limites qu'imposent le travail à la main». Il a précisé, toutefois, que le recours à des logiciels de conception n'est qu'un «moyen pour aider à matérialiser une vision esthétique qui existe déjà dans l'esprit du calligraphe», l'application informatique «vient en support seulement au travail qui va aboutir à l'œuvre finale, dont la réussite repose essentiellement sur la bonne maîtrise des formes, du texte et des couleurs que le calligraphe avait imaginé avant d'entamer la première touche», a-t-il expliqué. Grace à l'outil informatique, «le calligraphe aura le loisir de jouer avec les formes géométriques, de disposer d'un gabarit où il pourra facilement incruster son texte, de travailler sur la taille réel du texte, quelque soit sa consistance, alors qu'une conception manuelle requiert, non seulement, plus de temps et d'effort, mais renferme le calligraphe dans des schémas standard dépourvus de créativité ou de recherche esthétique», a fait savoir Omar El Djemeni. Le calligraphe est «libre, dès lors, de consacrer le temps nécessaire à travailler le côté esthétique, de choisir les couleurs qui s'adaptent mieux à son œuvre, de tester les différentes dispositions ou de répartition de son texte, à aboutir, surtout, à un travail qui marque aussi bien le regard que l'esprit», a-t-il conclu.

Sahara occidental

Des ONG dénoncent les violences marocaines contre les journalistes sahraouis

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains a condamné fermement, ce samedi, la détention arbitraire et les violences à l'encontre de la journaliste sahraouie Nazha El Khalidi par la police marocaine, appelant les autorités du Royaume de «garantir en toutes circonstances le droit de mener des activités pacifiques et légitimes de défense des droits humains».

Dans un appel «urgent» adressé aux autorités marocaines, l'Observatoire, issu d'un partenariat entre l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et de la Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH), a dénoncé fermement «la détention arbitraire» par la police marocaine de Nazha El Khalidi, journaliste et membre du collectif sahraoui Equipe Media, survenue le 4 décembre dernier à Laâyoune occupée, alors qu'elle filmait des violences policières visant les participants à une manifestation de soutien à la cause sahraouie. La journaliste sahraouie, correspondante de la «RASD TV», a été amenée au Commissariat de la police marocaine et détenue pendant 4 heures avant d'être libérée sans qu'aucun chef d'inculpation ne soit retenu contre elle, a fait savoir l'Observatoire dans son document, dont l'objet porte sur la dénonciation d'une «détention arbitraire et des entraves à la liberté de rassemblement pacifique et d'information». S'appuyant sur des sources d'informations locales fiables, l'ONG a ajouté que «El Khalidi a été agressée par la police marocaine lors de son arrestation et a eu à subir d'autres violences sur le trajet vers le commissariat», précisant que «ce n'est pas la première fois que la journaliste sahraouie est détenue par la police marocaine pour avoir filmé une manifestation». «Le 21 août 2016, Nazha El Khalidi a été détenue pendant une nuit au Commissariat, où elle aurait été maltraitée et interrogée dans le cadre de sa couverture d'une manifestation. La police a saisi sa caméra et ne la lui a jamais restituée», a indiqué l'ONG tout en rappelant que d'autres membres de l'Equipe Media ont été également harcelés par la police marocaine. A ce propos, l'Observatoire a cité «l'entrée par effraction», le 12 novembre 2018, des militaires marocains dans la maison de Mohamed Mayara, membre d'Equipe Media et qui avait interrogé sa famille. S'élevant contre ces pratiques, l'Observatoire a condamné la détention arbitraire et les violences des autorités policières marocaines à l'encontre de Nazha El Khalidi et de journalistes sahraouis, soulignant que ces actions ne visent qu'à «sanctionner les activités de défense des droits humains» dans les territoires sahraouis occupés. A cet effet, l'Observatoire a demandé aux autorités marocaines, notamment celles des Affaires étrangères, de la justice et de la protection des Droits de l'Homme de «garantir en toutes circonstances le droit de mener des activités pacifiques et légitimes de défense des droits humains» et à mettre un terme à «toute forme de harcèlement, y compris au niveau judiciaire» à l'encontre des membres du collectif Equipe Media. L'ONG a appelé, en outre, les autorités marocaines à se conformer aux dispositions de la Déclaration sur

les défenseurs des Droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en décembre 1998, ainsi qu'aux dispositions de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et instruments régionaux et internationaux relatifs aux Droits de l'Homme ratifiés par le Maroc.

Il n'est pas clair que le PE approuve le nouveau protocole relatif à l'accord de pêche UE-Maroc

L'eurodéputée espagnole Clara Aguilera, qui a conduit une délégation de parlementaires européens dans la région de Cadix du 17 au 19 décembre, a reconnu qu'«il n'est pas clair» que le Parlement européen approuve l'accord de pêche UE-Maroc, puisque de nombreux eurodéputés le jugeant non conforme aux deux arrêts de la Cour de justice européenne (CJUE). «De nombreux parlementaires pensent que le texte signé le mois de juillet entre l'Union européenne et le Maroc ne répond pas aux critères établis par la Cour de justice des Communautés européennes (CJUE)», a soutenu Aguilera dans des déclarations à la presse rapportées par l'agence de presse espagnole EFE. L'eurodéputée socialiste, qui préside la mission parlementaire à Cadix, a expliqué que de nombreux parlementaires européens doutent de la conformité de cet accord avec les deux arrêts de la CJUE qui a affirmé que le Sahara occidental est un territoire «distinct» et «séparé» du royaume du Maroc et que toute extension d'accord à ce territoire occupé requiert du «consentement» du peuple du Sahara occidental. Aguila a donc souligné qu'«il n'est pas clair que le Parlement européen approuve ce nouveau protocole». «Nous verrons ce qui se passera», a-t-elle ajouté, reconnaissant qu'un «long chemin reste à parcourir» devant l'accord au Parlement européen. Pour leur part, les eurodéputés de Podemos et de la Gauche unifiée s'opposent ouvertement au retour des chalutiers européens dans les eaux du Sahara occidental occupé. Pour le moment, des commissions au Parlement européen examinent l'accord, conclu en juillet dernier avec le Maroc. De son côté, et face aux tentatives du Maroc, puissance occupante du Sahara occidental, et de l'Espagne (ancienne puissance coloniale) de convaincre les eurodéputés d'une adoption de l'accord de pêche, le Front Polisario, seul représentant du peuple sahraoui, avec l'appui de ses partisans à Strasbourg, mène une forte campagne placée sous le thème du respect des deux arrêts de la CJUE ayant exclu les produits du Sahara occidental des accords commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc soutenu par la France.

Le Front Polisario déplore l'implication des peuples européens dans le pillage des richesses du peuple sahraoui

Le Front Polisario a souligné sa détermination à recourir à toutes les voies offertes, y compris la justice européenne pour défendre les droits du peuple sahraoui et sa souveraineté sur ses richesses, appelant, à cet égard, les gouvernements de l'Union européenne (UE) à mettre fin immédiatement à ce processus, qui implique malheureusement les peuples européens dans le pillage flagrant des ressources d'un peuple démuni et opprimé qui a vu ses terres occupées par la force militaire. Le secrétariat national du Front Polisario a salué, dans un communiqué sanctionnant les travaux de sa 9e session ordinaire, présidée par le président de la République, SG du Front Polisario, Brahim Ghali, les arrêts consécutifs de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) portant annulation de tout accord de ce genre, englobant les territoires, l'espace ou les eaux territoriales du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui, à travers son unique et légitime représentant, le Front Polisario, affirmant, à ce propos, que les positions adoptées par la France et l'Espagne à ce sujet étaient «une violation manifeste de la loi européenne, du droit international et du droit humanitaire international». La position de l'UE entrave les efforts consentis par l'émissaire onusien pour le Sahara occidental, Horst Kohler ayant permis d'insuffler une nouvelle dynamique au processus de résolution du conflit, a estimé le secrétariat national du Front Polisario. Evoquant la position de l'Espagne, le Front Polisario s'est félicité des conclusions de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO) qui s'est tenue cette année à Madrid, des conclusions qui ont «consolidé l'efficacité du mouvement international de solidarité avec le peuple sahraoui et son combat juste». Le secrétariat national du Front Polisario a salué la solidarité du peuple de l'Etat espagnol, rappelant la responsabilité juridique, historique et morale de ce dernier à l'égard du peuple sahraoui, en tant que force administrante du Sahara occidental. L'Espagne doit jouer pleinement son rôle dans le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental en permettant à son peuple d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et l'indépendance. Le Front Polisario a salué par ailleurs, l'Armée de libération sahraouie dans ses «missions de protection des territoires libérés contre toutes les menaces ou dangers qui ciblent la sécurité et la paix de la nation et du citoyen, notamment à la lumière d'une politique marocaine systématique, basée sur l'extension, l'agression et le trafic de drogue, ainsi que le soutien et l'encouragement des bandes du crime organisé et des groupes terroristes qui menacent la paix et la stabilité dans toutes la région». Le Polisario a renouvelé son appel pour la libération des prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, des étudiants prisonniers et de tous les prisonniers politiques détenus dans les prisons marocaines», et à dévoiler le sort des disparus sahraouis victimes de l'invasion militaire marocaine du Sahara occidental depuis le 31 octobre 1975. Concernant les mines antipersonnel qui ont fait des milliers de victimes parmi les enfants du peuple sahraoui, le Polisario a demandé la destruction du mur construit par le Maroc.

Les efforts du CSI en faveur d'une solution au statuquo salués

Le Front Polisario a salué, en outre, les efforts déployés au niveau du Conseil de sécurité international (CSI) qui ont permis de solutionner le statuquo régnant dans le processus de règlement de la question sahraouie, tout en insistant sur la mise en œuvre urgente de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Le communiqué de la 9e session du secrétariat national du Front Polisario a dénoncé une nouvelle fois les graves violations des Droits de l'Homme commises par l'occupant marocain, appelant l'ONU a assumer sa responsabilité et à intervenir rapidement, en dotant la Minurso d'un mécanisme de protection des Droits de l'Homme. Abordant la première conférence internationale des Mouvements de libération en Afrique abritée par le Front Polisario et la commémoration du centenaire de Nelson Mandela, le SN du Polisario a loué la position de principe de l'Union africaine (UA), en sa qualité de premier concerné par une affaire purement africaine et partenaire de l'ONU, réclamant le parachèvement de la décolonisation sur le continent africain. Une démarche concrétisée par la décision du sommet de Nouakchott portant formation d'une troïka devant assurer le suivi et contribuer au processus de règlement. Dans ce contexte, le SN a salué l'appel lancé par l'UA aux deux Etats membres de l'organisation panafricaine, en l'occurrence la République sahraouie et le royaume du Maroc, pour des négociations directes de bonne foi et sans conditions préalables. Le communiqué du Front Polisario a rappelé, par ailleurs, que l'adhésion du Maroc à l'UA requiert un engagement clair et complet de la part du royaume vis-à-vis des dispositions de l'acte constitutif de cette organisation. L'UA devant veiller à la stricte application de ses décisions, notamment le respect des frontières héritées à l'indépendance et le règlement pacifique des conflits entre ses Etats membres.

Indonésie

Un tsunami volcanique fait au moins 168 morts

Au moins 168 personnes ont été tuées et des centaines blessées lorsqu'un tsunami a soudainement déferlé, samedi soir, sur les plages du détroit indonésien de la Sonde à la suite d'une éruption volcanique, semant la panique parmi les touristes et les habitants.

Des centaines de bâtiments ont été emportés par la vague, qui a déferlé sur les côtes méridionales de Sumatra et l'extrémité occidentale de l'île de Java aux alentours de 21h30 (14h30 GMT). La vague a surgi après l'éruption du volcan connu comme «l'enfant» du légendaire Krakatoa, l'Anak Krakatoa, selon Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes. «Le nombre total de morts atteint 168 personnes, il y a 745 blessés et 30 personnes sont portées disparues», a-t-il dit, révisant nettement à la hausse un précédent bilan d'une soixantaine de morts. Les secouristes recherchaient des survivants à travers les débris. Des images vidéo dramatiques publiées sur les réseaux sociaux montrent un mur d'eau qui s'abat sur un concert en plein air donné par le groupe pop «Seventeen». Ses membres sont projetés hors de la scène par la vague qui se propage parmi les spectateurs. Dans un post sur Instragram, le chanteur du groupe Riefian Fajarsyah peine à contenir son émotion en annonçant la mort du bassiste et de l'organisateur des tournées des musiciens.
Sur des images de la télévision, on voit que la vague a traîné sur la plage de Carita, site touristique populaire de la côte ouest de Java, un amoncellement de détritus divers, plaques de toitures en ferraille ou morceaux de bois. Des arbres ont également été déracinés tandis que le sol est jonché de débris. A Carita, Muhammad Bintang, 15 ans, a vu arriver la vague qui a plongé l'endroit dans le noir. «Nous sommes arrivés à 21h pour les vacances et soudain l'eau est arrivée. Tout est devenu noir. Il n'y avait plus d'électricité», a témoigné l'adolescent. «Dehors, c'est le désordre, on ne peut toujours pas atteindre la route».

Erreur

Dans la province de Lampung, de l'autre côté du détroit, Lutfi Al Rasyid, 23 ans, raconte à l'AFP qu'il a fui la plage de Kalianda pour sauver sa vie. «Je ne pouvais pas faire démarrer ma moto, alors je suis parti et j'ai couru... J'ai prié et couru aussi vite que je pouvais». Selon les autorités, le tsunami a pu être déclenché par une marée montante anormale due à la nouvelle Lune, conjuguée à un glissement de terrain sous-marin provoqué par l'éruption de l'Anak Krakatoa, petite île du détroit de la Sonde qui sépare Java et Sumatra. «La combinaison (des deux facteurs) a causé un tsunami soudain qui a frappé les côtes», a expliqué Nugroho, ajoutant que l'agence géologique indonésienne menait une enquête pour savoir ce qui s'est passé exactement. Le bilan humain va vraisemblablement encore s'alourdir, a-t-il prévenu. Des vidéos postées sur les réseaux sociaux par le porte-parole montrent des habitants paniqués armés de lampes de poche en train de prendre la fuite pour se réfugier sur les hauteurs. Les autorités indonésiennes avaient dans un premier temps déclaré que la vague n'était pas un tsunami mais une marée montante, et avaient appelé la population à ne pas paniquer. «C'était une erreur, nous sommes désolés», a écrit par la suite Nugroho sur Twitter. Bien que relativement rares, les éruptions volcaniques sous-marines peuvent causer des tsunamis, selon le centre d'information international des Tsunamis.

Panache de cendres

Selon le Centre indonésien de la volcanologie et de la gestion des risques géologiques, l'Anak Krakatoa montrait des signes d'activité renforcée depuis une semaine. Une éruption survenue peu avant 16h00 a duré environ 13 minutes, envoyant à des centaines de mètres dans le ciel un épais panache de cendres. L'Anak («enfant» en indonésien) est une petite île volcanique qui a émergé des eaux un demi-siècle après l'éruption meurtrière du Krakatoa de 1883. C'est l'un des 127 volcans actifs d'Indonésie. Lorsque le Krakatoa était entré en éruption au XIXe siècle, une immense colonne de fumée, de pierres et cendres s'était dressée dans le ciel à 20 km de hauteur, plongeant la région dans l'obscurité et déclenchant un puissant tsunami. Environ 36 000 personnes avaient trouvé la mort. L'Indonésie, archipel de 17 000 îles et îlots qui s'est formé par la convergence de trois grandes plaques tectoniques (indo-pacifique, australienne, eurasienne), se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, zone de forte activité sismique. Le 28 septembre, un tremblement de terre de magnitude 7,5° et le raz-de-marée qui a suivi avait dévasté la ville de Palu, située sur la côte ouest des Célèbes, et ses environs, faisant au moins 2073 morts. Mais 5000 autres personnes sont toujours disparues, la plupart enterrées sous les décombres de bâtiments détruits. En 2004, un tsunami provoqué par un séisme de 9,3° au large de Sumatra avait tué 220 000 personnes sur les côtes de l'océan Indien, dont 168 000 en Indonésie.

Japon

Carlos Ghosn derrière les barreaux jusqu'au 1er janvier au moins

Le PDG de Renault et ex-patron de l'Alliance Renault-Nissan, Carlos Ghosn, passera Noël et le réveillon derrière les barreaux, la justice japonaise ayant décidé, dimanche, de prolonger sa garde à vue jusqu'au 1er janvier. Cette décision judiciaire est le dernier développement en date dans la saga qui passionne le Japon et le monde des affaires depuis que ce titan du monde de l'automobile a été arrêté soudainement le 19 novembre à Tokyo à l'arrivée de son jet privé. «Aujourd'hui, la décision a été prise de maintenir (M. Ghosn) en détention. La garde à vue viendra à expiration le 1er janvier», a dit le tribunal du district de Tokyo dans un communiqué.
Ce jugement ne signifie pas que l'ancien patron de Nissan sera libéré au Nouvel An, le parquet pouvant requérir à cette date que sa garde à vue soit prolongée de 10 jours supplémentaires pour les besoins de l'enquête. En outre, parallèlement, Ghosn est aussi en détention provisoire suite à une première inculpation, ce qui signifie qu'une libération ne peut avoir lieu qu'à la fin de cette garde à vue et sur acceptation par le tribunal d'une demande de mise en liberté sous caution. Il s'agit d'un nouveau front dans les ennuis judiciaires de Ghosn. Celui-ci a fait l'objet, vendredi, d'un nouveau mandat d'arrêt, le troisième, sur des charges supplémentaires, concernant cette fois l'abus de confiance. Le parquet soupçonne ainsi Carlos Ghosn d'avoir «failli à sa fonction de PDG et d'avoir causé un préjudice à Nissan». Concrètement, le bureau des procureurs lui reproche d'avoir fait couvrir par Nissan «des pertes sur des investissements personnels» au moment de la crise financière d'octobre 2008, ce qu'il nie selon la chaîne de télévision publique japonaise NHK. La somme incriminée s'élève à 1,85 milliard de yens (14,5 millions d'euros). Pour résoudre ce problème financier, il aurait obtenu qu'un ami d'Arabie saoudite se porte garant et aurait effectué des virements d'un montant équivalent sur le compte de ce dernier depuis un compte d'une filiale de Nissan. Ce type de délit est normalement prescrit au bout de 7 ans, mais la loi permet de suspendre le décompte lors des séjours à l'étranger, nombreux dans le cas de Ghosn qui passait seulement un tiers de son temps au Japon. Pour le moment, le Franco-Libano-Brésilien a été inculpé le 10 décembre pour avoir omis de déclarer aux autorités boursières environ 5 milliards de yens (38 millions €) de revenus sur cinq années, de 2010 à 2015. Son bras droit Greg Kelly, arrêté en même temps que lui, a aussi été mis en examen. Les deux hommes sont également soupçonnés de minoration d'émoluments sur la période 2015-2018, pour un montant de 4 milliards de yens.
La longue garde à vue qui a suivi l'arrestation de Ghosn, qui séjourne dans une petite cellule dans un centre de détention de Tokyo, a étonné à l'étranger et le système judiciaire japonais s'est retrouvé sous le feu des critiques. Pendant ce temps, l'alliance Renault-Nissan est dans la tourmente. Les constructeurs japonais Nissan et Mitsubishi Motors ont déjà révoqué à l'unanimité Ghosn de la présidence de leur conseil d'administration, mais le groupe français Renault l'a maintenu jusqu'à présent à son poste, confiant «à titre provisoire» la direction exécutive à son numéro deux Thierry Bolloré.

Yémen

L'équipe de l'ONU qui va surveiller le cessez-le-feu à Hodeida arrive dans la capitale, contrôlée par les rebelles

Les six membres de l'équipe des Nations unies qui va surveiller le cessez-le-feu, convenu sous les auspices de l'ONU, dans la ville portuaire de Hodeidah, sur la mer Rouge, sont arrivés dans la capitale, Sanaa, contrôlée par les rebelles. L'équipe fait partie d'un groupe d'observateurs dirigé par un général néerlandais à la retraite, Patrick Cammaert, qui est arrivé plus tôt dans la journée dans la ville d'Aden, contrôlée par les forces gouvernementales, dans le Sud du Yémen. Vendredi, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité la résolution 2451 du Conseil de sécurité, une résolution proposée par la Grande-Bretagne et visant à renforcer le processus de paix au Yémen initié par l'ONU. La résolution autorise l'ONU à se charger de la surveillance du cessez-le-feu et des autres tâches qu'elle s'est engagée à accomplir lors des négociations de paix au Yémen qui se sont déroulées à Stockholm. Cammaert et son équipe ont prévu de se rendre à Hodeidah, dimanche, pour commencer à superviser le retrait des forces rivales.
A minuit (21h00 GMT) lundi, le cessez-le-feu convenu sous les auspices de l'ONU et couvrant les ports de Hodeidah, Salif et Ras Issa est entré en vigueur, et constitue la première des mesures de reconstruction de la confiance entre les rebelles houthistes et le gouvernement soutenu par la coalition. Conformément à l'accord de cessez-le-feu convenu sous les auspices de l'ONU, le retrait des ports de Hodeidah, Salif et Ras Issa et de quartiers cruciaux de la ville associés aux installations humanitaires constituera la 1e phase et sera achevé dans les deux semaines suivant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Le retrait complet et mutuel de l'ensemble des forces qui se trouvent dans la ville de Hodeidah et dans les trois ports sera achevé en une période maximum de 21 jours après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Cependant, les deux forces rivales se sont mutuellement accusées d'avoir violé le cessez-le-feu.

Canadiens détenus en Chine

Ottawa sollicite l'aide de ses alliés pour obtenir leur libération

Le Canada a appelé, samedi, ses alliés à le soutenir face à Pékin pour obtenir la libération de ses ressortissants détenus «arbitrairement» en Chine, soulignant qu'il s'agissait d'un «précédent inquiétant» pour l'ensemble de la communauté internationale.

La ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland a fait valoir au cours d'une conférence téléphonique que la détention de deux Canadiens, l'ex-diplomate Michael Kovrig et le consultant Michael Spavor, officiellement pour activités «menaçant la sécurité nationale», n'était pas un problème purement canadien, mais concernait aussi les alliés d'Ottawa. «Nous pensons qu'il s'agit d'un précédent inquiétant, non seulement pour le Canada, mais pour le monde entier», a fait valoir Freeland, qui a une nouvelle fois demandé la libération «immédiate» des deux hommes. De son côté, le Premier ministre Justin Trudeau, qui effectuait une visite surprise aux troupes canadiennes déployées au Mali, a déclaré «attendre des autorités chinoises qu'elles libèrent les ressortissants canadiens», et souligné que «les Canadiens et le reste du monde trouvaient très troublantes les actions» de Pékin dans cette affaire. «Nous estimons que le respect de la légalité et des droits des prisonniers sont très importants», a ajouté le Premier ministre.

Freeland a remercié les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne pour leurs déclarations de soutien, soulignant qu'Ottawa allait continuer à travailler avec ses alliés et partenaires pour former «un front uni», afin d'obtenir la libération de ses ressortissants. Pour de nombreux observateurs, ces détentions pourraient être un moyen pour la Chine de faire pression sur Ottawa après l'interpellation début décembre à Vancouver de la directrice financière du géant chinois des télécommunications Huawei, Meng Wanzhou, à la demande de la justice américaine. Interrogée sur l'existence d'un rapport entre l'interpellation de Meng et l'arrestation des deux Canadiens, Freeland a déclaré que dans les conversations avec les responsables chinois, ceux-ci n'avaient pas évoqué «de lien direct» entre les deux affaires.

«Ce serait tout à fait inapproprié s'il y avait un lien», a-t-elle cependant ajouté, faisant valoir que la détention, en particulier de citoyens étrangers, devait être fondée sur une procédure juridique stricte, ce qui a été le cas pour Meng, qui a en outre été traitée «avec respect», a-t-elle dit. Depuis l'interpellation début décembre de Meng Wanzhou, à Vancouver, par les autorités canadiennes, à la demande de la justice américaine, Pékin a invité officiellement Ottawa à libérer «immédiatement» cette employée pour ne pas subir de «graves conséquences».

Meng a été arrêtée par les autorités canadiennes sur la demande des Etats-Unis le 1er décembre à l'aéroport international de Vancouver, qui la soupçonnent de «complicité de fraude liées à des contrats qu'elle aurait conclus avec l'Iran, pour contourner les sanctions américaines contre Téhéran».

Après l'avertissement brandi par la Chine, Ottawa a accepté de relâcher Meng sous caution (10 millions de dollars) la semaine dernière et de lui fournir une assistance médicale.

Mais la responsable chinoise de Huawei reste sous la menace d'extradition vers les Etats-Unis. La directrice financière de Huawei avait

demandé alors sa remise en liberté, affirmant qu'elle était prête à se soumettre à de strictes mesures de surveillance si sa demande de remise en liberté est acceptée, avait déclaré l'un de ses avocats. Réagissant après cette arrestation, le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Le Yucheng, avait convoqué les ambassadeurs des Etats-Unis et du Canada en Chine pour exprimer ses «vives protestations» concernant la détention de la haute dirigeante de Huawei exigeant sa «libération immédiate» sous peine de «graves conséquences», notamment pour Ottawa.

Le chef de la diplomatie chinoise, Wang Yi, a affirmé quant à lui, que «la Chine ne restera pas les bras croisés, si ses citoyens sont maltraités à l'étranger», affirmant que Pékin «ne ménagera aucun effort pour protéger les droits légaux des citoyens chinois». Dans le contexte de cette affaire, la ministre canadienne du Tourisme, Mélanie Joly, a reporté à une date ultérieure sa visite à Pékin pour assister du 17 au 20 décembre à la cérémonie de clôture de l'Année du tourisme Canada-Chine.

Inde

10 enfants tués dans un accident d'autocar

Dix enfants ont été tués et dix autres grièvement blessés lorsqu'un autocar est tombé, samedi soir, dans un ravin dans une forêt isolée du district de Dang dans l'Etat indien du Gujarat (sud), a rapporté le média local Indian Express. Environ 60 élèves ont été sauvés et admis dans des hôpitaux locaux. Des opérations de secours ont été organisées pour retrouver trois élèves disparus, ont déclaré des responsables de l'administration du district. Selon la police, l'accident s'est produit entre les zones forestières de Mahal et de Badripada, après que le chauffeur eut perdu le contrôle de l'autocar transportant plus de 70 élèves d'une classe en provenance de Surate, la 2e ville la plus peuplée du Gujarat. Suresh Pawar, médecin en chef de l'hôpital civil d'Ahwa, a confirmé que 10 enfants étaient morts, tandis que 10 autres avaient été grièvement blessés et transférés vers un hôpital de Surate.

Afghanistan

3 agents de police tués dans une embuscade des talibans

Trois agents de police ont été tués dans une embuscade lancée, ce dimanche, par des talibans dans la province afghane de Takhar (nord), a annoncé le porte-parole du gouvernement provincial Mohammad Jawad Hajiri. «L'embuscade meurtrière menée par des talibans sur la route Khanabad-Taluqan ce matin a tué Shah Tawos, commandant de la police dédiée au maintien de l'ordre civil, ainsi que deux de ses gardes du corps et blessé quatre autres», a confié Hajiri. Les talibans ont également subi des pertes humaines lors de l'échange de tirs, a ajouté le porte-parole

Syrie

La Turquie envoie des renforts dans le nord près d'une zone kurde

La Turquie a envoyé, samedi soir, des renforts militaires dans le nord de la Syrie à proximité d'une zone contrôlée par les forces kurdes, alors qu'Ankara menace de mener une nouvelle offensive pour les «éliminer», a indiqué une ONG. Ce rebondissement sur le terrain intervient après l'annonce surprise, mercredi, par le Président Donald Trump du retrait de ses troupes stationnées dans le nord-est de la Syrie aux côtés des combattants kurdes. «Quelque 35 chars et autres armes lourdes, transportés à bord de porte-chars, ont traversé en début de soirée le poste-frontière de Jarablos», a indiqué le directeur de l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane cité par l'AFP. «Ils se sont dirigés vers une zone près de la rivière Sajour, entre Jarablos et Minbej, non loin des lignes de front où sont stationnés des combattants (kurdes) du conseil militaire» de Minbej, a-t-il ajouté. La Turquie redoute de voir s'instaurer un embryon d'Etat kurde à ses portes, au risque de renforcer les velléités séparatistes de la minorité kurde en Turquie. Elle a déjà lancé deux offensives depuis 2016 dans le Nord syrien. La dernière lui a permis en début d'année de prendre le contrôle de la région d'Afrine (nord-ouest), l'un des trois «cantons» de la région fédérale autoproclamée par les kurdes en 2016, à la faveur du chaos créé par la guerre en Syrie.

Jeudi, le président turc Recep Tayyip Erdogan a de nouveau promis d'éliminer les terroristes et les milices kurdes du nord de la Syrie.

Les soldats américains stationnés en Syrie interviennent en soutien aux Forces démocratiques syriennes (FDS), une coalition dominée par les Kurdes, qui luttent contre les terroristes du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech). Leur présence ainsi que celle de soldats de la coalition internationale antiterroriste, stationnées dans une base aux abords de la ville de Minbej, a permis jusque-là de faire tampon entre les deux camps. Déclenchée en 2011, la guerre en Syrie s'est complexifiée au fil des ans. Elle a fait plus de 360 000 morts et poussé à l'exode des millions de personnes.

Chine

Découverte de 99 tombes datant de plus de 2000 ans en Mongolie

Un total de 99 tombes remontant à plus de 2000 ans a été découvert dans la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, ont annoncé les autorités locales. Les tombes ont été découvertes par une équipe de l'Institut régional du patrimoine culturel et de l'archéologie dans la Bannière de Jungar, au même titre qu'une fosse sacrificielle datant d'une époque estimée entre la fin de la période des Royaumes combattants (de 475 à 221 av. J.-C.) et le début de la dynastie des Han de l'Ouest (de 202 av. J.-C. à l'an 8), a rapporté l'agence de presse, Chine Nouvelle. «La plupart des dépouilles reposaient sans cercueil, dans des tombes variant en taille». Les tombes mesurent entre environ trois à cinq mètres de long pour trois mètres de large pour certaines, et d'à peine plus grande qu'un corps humain, pour d'autres. Des restes d'offrandes dont des squelettes de chèvres, de bœufs et de chiens, ont été découverts dans un tiers des tombes. Durant la période des Royaumes combattants, le sacrifice animal était un rituel funéraire courant pour les habitants vivant le long de la Grande Muraille, d'après des archéologues.

27e Foire de la production algérienne

Samsung Algérie marque son retour et veut reconquérir sa position dominante

Rendez-vous incontournable pour la promotion des produits «Made in Algeria», la 27e Foire de la production algérienne qui se tient du 20 au 26 décembre, au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger), ne laisse assurément pas les opérateurs économiques indifférents et capte d'année en année leur attention.

C'est le cas de Samsung Algérie qui, consciente de l'importance de cette manifestation dans la relance de l'économie nationale et l'encouragement de la production nationale, marque son retour après des années d'absence. Avec ses partenaires «Time com» pour la téléphonie mobile et «Bisma Distribution» pour l'électroménager, la filiale algérienne de la marque sud-coréenne met à profit cette opportunité pour présenter sa «riche» gamme de produits «Made in Bladi», notamment l'électroménager fabriqué en Algérie et ce, dans son stand qui s'étale sur une superficie de 120 m^2. «La gamme J, mais aussi les dernières nouveautés de la gamme A les Galaxy A6+, A7 et A9 qui se distinguent surtout par leur triple et quadruple capteur photo, une innovation dans l'univers de la téléphonie mobile, sont à cet effet exposés», a indiqué un communiqué de presse de Samsung Algérie qui révèle que la «grande nouvelle» de cette foire réside dans le retour des produits électroménagers de Samsung sur le marché local. On pense à ce sujet aux téléviseurs, aux réfrigérateurs et aux machines à laver fabriqués localement via son partenaire «BISMA Distribution» dont l'usine est implantée à Annaba. «L'entrée dans la production des téléviseurs et de l'électroménager marque un tournant significatif pour notre marque en Algérie. Une étape que nous jugeons importante pour reconquérir notre position dominante dans ce segment et offrir aux Algériens le meilleur de la technologie», poursuit notre source. A l'occasion de cette foire, les visiteurs sont conviés à découvrir une multitude de produits électroménagers «Made in Algeria» qui reflètent le «haut» niveau de leur qualité, à l'instar des tous derniers modèles premiums de téléviseurs dont le véritable téléviseur «UHD 4K» le «NU7100».

«Des écrans plats qui offrent une résolution 4 fois supérieure à celle d'un téléviseur UHD affichant des détails éclatants grâce à une luminosité accrue et des couleurs ultra-réalistes», détaille encore Samsung Algérie qui exposera également des modèles de réfrigérateurs, tous dotés de la technologie «Twin Cooling» et d'un dispositif de réfrigération capable de gérer indépendamment l'air froid diffusé dans la partie congélateur de celui présent dans la zone réfrigérateur et son compresseur «digital Inverter» garantie 10 ans. Les visiteurs de la foire découvriront également les machines à laver fabriquées en Algérie, composées de capacités de 7 et 8 kg et dotées de la technologie «Eco Bubble», «eco drum clean» ainsi que la fonction «smart check» pour un dépannage «facile», équipées du moteur digital Inverter avec une garantie de 10 ans.

«Par leur présence à cette manifestation, Samsung et ses partenaires confirment leur volonté d'offrir aux consommateurs algériens des produits de qualité et de répondre ainsi à leurs attentes tant sur le plan de la disponibilité que de la garantie», assure le géant sud-coréen qui rappelle son numéro vert pour le service après-vente, le 3004, mis à la disposition des clients.

N. I.

Symposium

Stratégies de production de cultures légumières de qualité

Dans un contexte économique globalisé, marqué par des tendances à la transformation radicale des modèles de consommation alimentaire, en faveur, notamment, de la consommation des produits frais de qualité, largement sous tendue par la montée en puissance des demandes pour une alimentation saine et diététique, le développement des filières maraîchères enregistre un essor indéniable dans le monde. Cette tendance est exacerbée en Algérie par l'expansion de la demande des marchés urbains et l'émergence d'un courant d' exportation qui implique, au regard de l'exiguïté de la surface agricole utile, une intensification des processus productifs et une optimisation de l'utilisation des ressources hydriques et des intrants, seuls à même d'assurer une couverture satisfaisante de la demande à des coûts de production réduits. C'est dans cette perspective que s'inscrit le partenariat entre l'Institut national de la Recherche agronomique d'Algérie (INRAA) et le «Korea program on international agriculture» (KOPIA), enclenché en 2011, qui vise à apporter des réponses technologiques à ces défis. Dans ce cadre, plusieurs projets ont été implémentés en Algérie pour le développement de modèles de production intensifs des produits maraîchers et ce, en collaboration avec l'Institut technique des cultures maraîchères et industrielles (ITCMI), le Centre national de la certification et du contrôle (CNCC), l'Institut technique pour le développement de l'agronomie saharienne (ITDAS) et l'Institut national de la protection des végétaux (INPV). C'est fort de cette collaboration et de l'expérience capitalisée dans ce domaine que l'INRAA et KOPIA organisent le 18 novembre 2018, au niveau de l'Auditorium l'INRAA, sis à Hassan-Badi à El Harrach, un symposium dédié aux «Stratégies de production des cultures légumières de qualité» en Algérie. Conçu comme un espace de partage et d'échanges, ce symposium sera une opportunité de présenter les expériences de développement mises en œuvre en Algérie, en comparaison avec celles capitalisées par la Corée et la Tunisie, comme il sera aussi une opportunité pour explorer les stratégies adaptées au contexte national et entrevoir les perspectives d'élargissement de la base des projets qu'il s'agira de lancer dans le future.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA D'AIN BESSEM
COMMUNE D'AIN BESSEM
NIF : 091410359086129

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 04/2018

Le président de l'APC d'Aïn Bessem lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

01	**Projet** : Approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires réparties en lots suivants : **Lot N° 01** : Alimentation générale, produits laitiers **Lot N° 02** : Viande rouge, blanche et œufs **Lot N° 03** : Fruits et légumes **Lot N° 04** : Pain amélioré

Les fournisseurs qualifiés sont invités à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de l'APC sise : Rue Aligue Makhlouf - Contre paiement de : 3.000,00 DA pour le cahier des charges ; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres - L'objet de l'appel d'offres concernant : **Approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires et résparties en lots suivants :**
Lot N° 01 : Alimentation générale, produits laitiers
Lot N° 02 : Viande rouge, blanche et œufs
Lot N° 03 : Fruits et légumes
Lot N° 04 : Pain amélioré

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes :

A/ **Le dossier de candidature** : doit comprendre les pièces suivantes :
1 - Déclaration de candidature (dûment remplie et signée). (Cas d'allotissement chaque lot doit faire l'objet d'une déclaration à souscrire).
2 - Déclaration de probité (dûment remplie et signée).
3 - Statut s'il s'agit d'une société (copie).
4 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager.
5 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
6 - Registre du commerce (copie légalisée).
7 - Casier judiciaire moins de 03 mois.
8 - Un extrait de rôle apuré moins de 03 mois.

- ***Capacités financières*** : bilan de dernière année exercice 2017.
- ***Capacités techniques*** :

01 - Moyens humains justifiés par déclaration à la CNAS.
02 - Moyens matériels justifiés par les cartes grises ou par les contrats de location notariés accompagnés des contrats d'assurances valides à partir de la date d'ouverture des plis.
03 - Références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution.

B / L'offre technique : doit comprendre les pièces suivantes :
01 - Déclaration à souscrire (dûment remplie et signée).
02 - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif.

Et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
3 - Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».

C / L'offre financière : doit comprendre les pièces suivantes :
Lettre de soumission remplie
Bordereaux des prix unitaires remplis, signés, et cachetés
Le détail quantitatif et estimatif rempli, signé et cacheté

Le dépôt des offres est fixé le dixième (10e) jour à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au Bomop au bureau des marchés de la commune d'Aïn Bessem. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 13h30mn au siège de la commune.

L'Echo d'Algérie : 24/12/2018 **Anep : 839 337**

Sudoku

		4			5			
2	6			8			4	3
		8		1				9
				4		6		5
4	5		9			1		
1				7				2
7	8	2			4			
						3		
9			2		6		8	1

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

14	15	16	17	18
D	H	M	F	B

Pour éteindre la chandelle

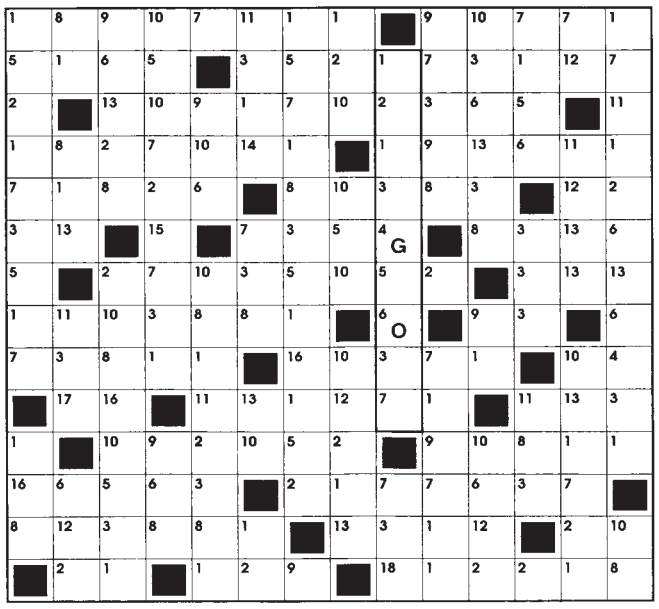

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8		2	1	16	11	8		14	3	17	17

3	9	3	13	1	8

Pêle-mêle

ACCES
CROASSE
DARDEE
DIVAGUE
DIVERGE
DOSSARD
DUCAL
ECHAUDE
ELUDEE
ETAGERE
HACHIS
JOUEUSE
MERCIER
OBEIE
PLACIDE
PLAQUEE
PSAUME
RECASE
VERGER

E	R	E	G	A	T	E	P
R	J	O	U	E	U	S	E
E	S	I	H	C	A	H	R
G	D	E	L	U	D	E	E
R	O	I	M	E	S	P	I
E	S	E	V	S	L	L	C
V	S	B	A	A	A	A	R
I	A	O	C	C	G	Q	E
D	R	I	U	E	C	U	M
C	D	D	A	R	D	E	E
E	D	U	A	H	C	E	S

E	G	R	O	G	E	D	B
E	T	T	O	R	A	C	E
D	E	C	H	U	E	N	R
P	S	L	O	E	I	A	E
E	E	U	U	D	N	G	T
N	U	M	R	O	A	E	P
D	E	A	B	Y	F	R	M
R	J	L	E	R	P	E	O
E	I	E	L	S	U	A	D
E	F	F	R	O	I	M	P
E	E	S	O	P	P	O	E

ANOBLIE
BERET
CAROTTE
DECHUE
DEFOULE
DEGORGE
DOCTE
DOMPTER
EFFROI
EGAYEE
EMBRUME
JARDINE
NAGER
OISEAU
OPPOSEE
PAPYRUS
PENDRE
POLLEN
REMUEE

Mots fléchés

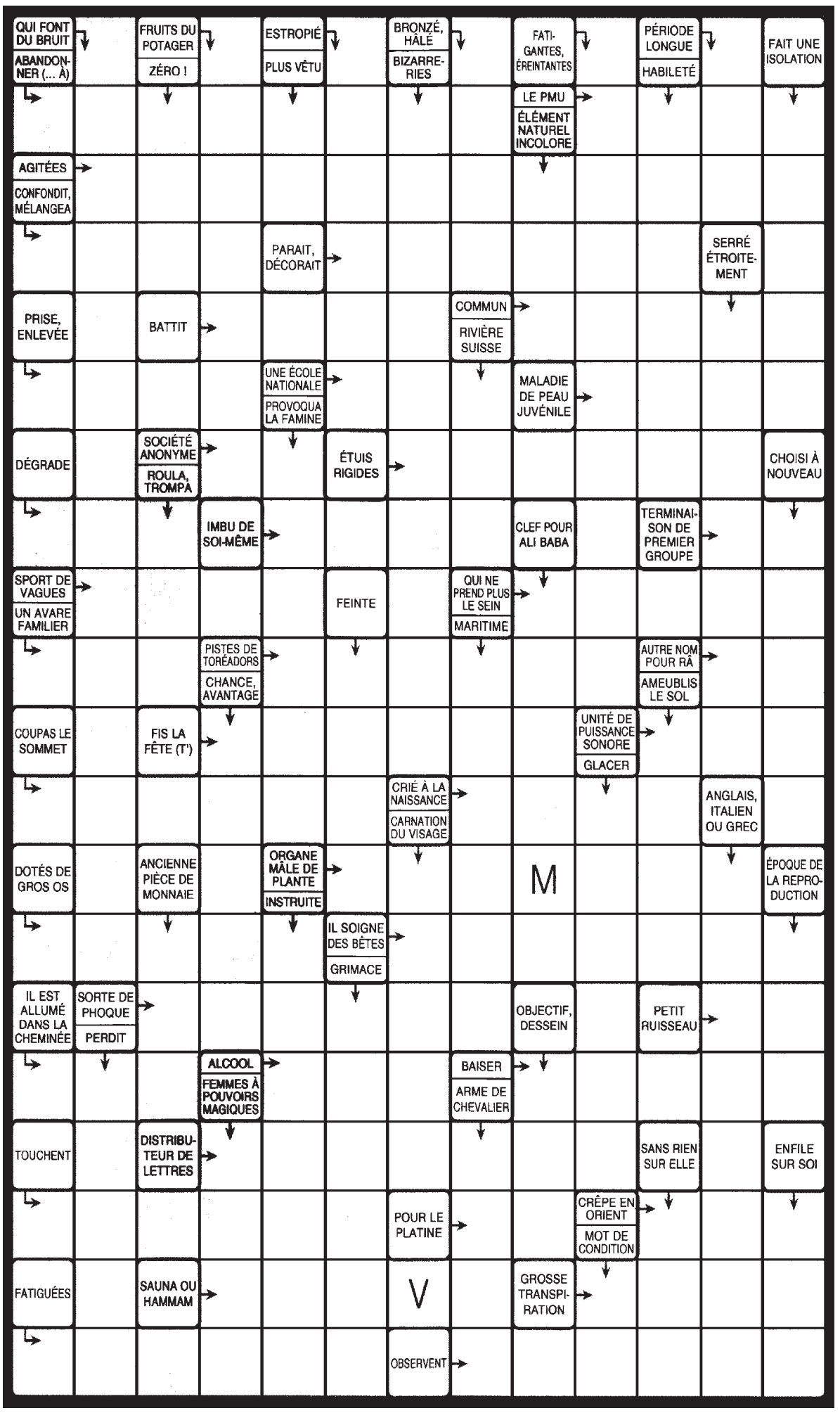

Solutions

Mots codés

Mots fléchés

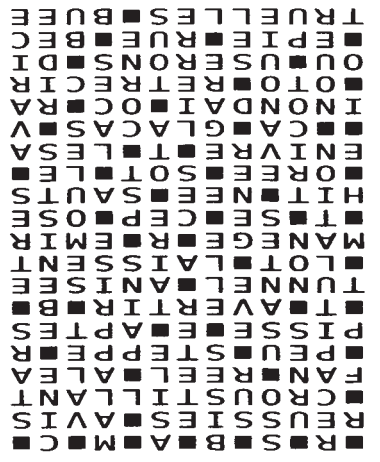

Sudoku

2 3 7	8 9 6	1 4 5
8 9 6	1 4 5	7 3 2
5 1 4	2 7 3	9 6 8
4 6 5	9 2 1	8 7 3
7 2 3	4 6 8	5 1 9
1 8 9	3 5 7	4 2 6
9 5 2	7 3 4	6 8 1
3 7 8	6 1 9	2 5 4
6 4 1	5 8 2	3 9 7

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Kayde Ezamen
10h00 : Kolchi Adi I
10h30 : E'thawre El Khariq
11h00 : Canal Foot
12h00 : Journal télévisé en français
12h25 : El Bayt El Kabir
13h40 : Samt El Abriya'e
14h20 : Diasporama
15h20 : Astro Boy
15h50 : Destination Algérie «Djanet»
16h15 : Kayde Ezamen
16h50 : 52 Chrono
18h00 : Journal télévisé en amazigh
18h25 : Radjeli Chef
19h00 : Journal télévisé en français
19h25 : Kolchi Adi II
20h00 : Journal télévisé du 20h
20h45 : Questions d'Actu
21h45 : 52 Chrono
22h45 : Festival de la musique andalouse

ALGERIE

TF1

21h00 : La Belle et la Bête

Un riche marchand, qui a perdu sa femme, vit pour assurer le bonheur de ses enfants. Mais une violente tempête envoie par le fond son plus grand navire, provoquant sa ruine. En voulant échapper à des voyous, le marchand se perd en pleine tempête de neige dans la forêt et trouve refuge dans un château rempli,...

CANAL+

21h05 : Vaiana, la légende du bout du monde

Sur une île de l'Océan pacifique, la très sage Tala raconte à un groupe d'enfants la légende de leur île. Elle relate également comment le cœur magique de celle-ci fut autrefois volé par Maui, un demi-dieu capable de changer de forme à volonté, avant que celui-ci ne soit perdu dans l'océan après une terrible bataille...

arte

20h55 : Sayonara

Pendant la guerre de Corée, Lloyd Gruver, un as de l'aviation américaine, est muté au Japon. Le général Webster, auquel il doit cette faveur, est son futur beau-père et il doit retrouver à Kobe sa fiancée, Eileen. Conformément au code militaire d'occupation, les relations amoureuse...

Chérie 25

20h55 : Un vrai papa Noël

A la fin du mois de décembre, Julien se promène avec sa mère. Soudain, un homme déguisé en Père Noël l'interpelle pour prendre une photo avec lui. Assis sur ses genoux, le petit garçon lui souffle à l'oreille ce qu'il souhaiterait pour Noël. Gêné, il hésite...

france 2

21h00 : La vie secrète des animaux du village

Plusieurs bêtes ont investi Puycelsi, beau village situé sur un plateau rocheux surplombant la vallée de la Vère, dans le département du Tarn. C'est un grenier d'abondance dans et au-delà des murs. Ecureuils, loirs, crapauds, fouines, mésanges, éperviers, souris, rats, sangliers, abeilles font preuve d'une incroyable détermination pour déjouer les pièges...

Ô

20h55 : Les recettes du bonheur

Hassan Kadam, né à Bombay, en Inde, est arrivé jeune en Europe, avec sa famille, après avoir vécu une tragédie. Le jeune homme, convaincu de perpétuer la tradition familiale, s'adonne à la gastronomie. Tous finissent par s'installer dans le Sud de la France, où ils ouvrent un restaurant, juste en face du prestigieux...

M6

21h00 : Mary Poppins

A Londres, au début du XXe siècle, Banks, un banquier prospère, et son épouse, une suffragette affairée, cherchent désespérément une nurse pour s'occuper de leurs deux enfants. En effet, les insupportables garnements traumatisent leurs nourrices et la dernière en date vient de démissionner...

RTL9

22h25 : Y a-t-il un flic pour sauver la reine ?

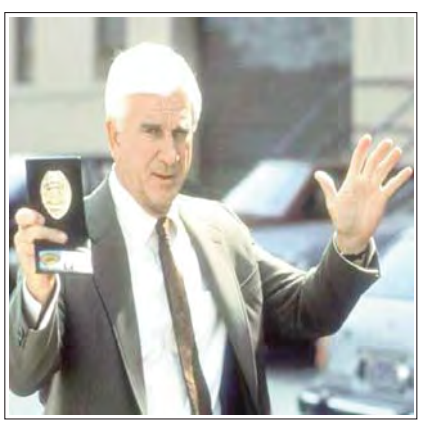

Le lieutenant Frank Drebin, légende vivante de la police de Los Angeles, ne cesse de provoquer les pires catastrophes. Quitté par sa femme, il part se changer les idées à Beyrouth. A son retour, il apprend que son fidèle coéquipier, Nordberg, est soupçonné d'avoir partie liée avec des barons de la drogue. Dans le même temps...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Championnats arabes des nations 2019 de Cross-Country

L'Algérie avec 36 représentants à Amman

Trente-six athlètes, (18 messieurs et 18 dames) représenteront l'Algérie aux prochains Championnats arabes de Cross-country (Toutes catégories), prévu le 5 janvier 2019 à Amman (Jordanie), a-t-on appris, hier, auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Chez les seniors, cinq des six candidats retenus par la Direction technique nationale sont membres de la sélection nationale militaire (CREPSM), en l'occurrence : Bourouina Kheireddine, Laâmèche El Hadi, Hadjlaoui Hamza, Khaouas Rabah et Zengli Mansour, alors que le 6e représentant, Yousfi Hamza est sociétaire du CSF Sétif. Chez les dames, la DTN a essentiellement privilégié les athlètes de Bordj Bou-Arréridj et de l'AS Protection Civile d'Alger, considérées comme les plus en forme du moment, tout en renforçant le groupe par deux émigrées. Il s'agit de Bouakila Athina et Bahi Azoum Fatiha, qui évoluent en France, et qui représenteront l'Algérie lors des prochains Championnats arabes des nations aux côtés de Kenza Dahmani et Tinhinane Boumaâza (Bordj Bou-Arréridj), ainsi que Riham Sennani et Malika Benderbal de l'AS Protection Civile d'Alger. Chez les juniors (garçons), la DTN a jeté son dévolu sur Oussama Cherrad (Bordj Bou- Arréridj), Benkrama Mohamed (Batna), Amdani Zakaria (Bordj Bou-Arréridj), Ousser Younès (Tlemcen), Drabli Amine (CREPSM) et Tibouk Fouad (Jijel), alors que chez les juniors (filles), l'Algérie sera représentée par Boudoukha Yasmine (Sétif), Habbache Asma (Bordj Bou-Arréridj), Habbache Khadidja (Bordj Bou-Arréridj), Aïb Ahlam (M'Sila), -Dahmani Yamina (Chlef) et Bouokba Fatima Zohra (Aïn Defla). Chez les cadets, la Direction technique nationale a retenu Lefilef Aïssa (Jijel), Saâda Mohamed (Chlef), Daoud Abderrahmane (Sétif), Dalaâ Yazid (Chlef), Saâdou Kheireddine (Aïn Defla) et Touati Abdeslam (Chlef), ainsi que Chibah Nawal (Tizi-Ouzou), Rezig Ghania (Chlef), Harizi Mokhtaria (Tissemsilt), Mekki Ismahane (Bordj Bou-Arréridj), Hadj-Abdelkader Nouzha (Ind) et Maâmar Hadjira (Chlef). La DTN a arrêté cette liste, ce samedi, lors d'une réunion qu'elle avait tenu à Béjaïa, juste après le cross de la Soummam, et dont les résultats ont été déterminants dans le choix des représentants nationaux à Amman. Quoique, la DTN avait pris en compte les résultats des deux précédents cross, disputés à Djelfa et Biskra.

Sélection nationale de cross

Kenza Dahmani, 38 ans... et toutes ses jambes

La marathonienne algérienne Kenza Dahmani, auteur d'une impressionnante victoire au Cross de la Soummam, disputé, ce samedi, à Béjaïa, a prouvé que même à 38 ans, elle reste la meilleure athlète nationale dans sa spécialité. En effet, malgré la rude concurrence imposée par Riham Sennani et Malika Benderbal, toutes les deux sociétaires de l'AS Protection Civile d'Alger, Dahmani a littéralement survolé cette course, en franchissant la ligne d'arrivée avec une bonne centaine de mètres d'avance sur ses concurrentes. C'est donc haut la main que la sociétaire du NC Bordj Bou-Arréridj a décroché sa qualification pour les prochains Championnats arabes de cross, prévus le 5 janvier 2019 à Amman (Jordanie). Une épreuve pendant laquelle Dahmani, qui a fêté ses 38 ans le 18 novembre dernier, essayera d'étoffer un peu plus son palmarès, elle, qui compte déjà parmi les algériennes les plus titrées dans sa spécialité. En 2007, elle a été médaillée d'argent au semi-marathon des Jeux panarabes et des Championnats panarabes, puis médaillée de bronze au semi-marathon des Jeux africains. Elle a été médaillée de bronze sur le 10 000 mètres et le semi-marathon des Jeux méditerranéens de 2009, avant de remporter le marathon des Championnats panarabes d'athlétisme de la même année, en remportant également la médaille de bronze sur le 10 000 mètres. En 2009, Dahmani a remporté également le marathon de Toulouse Métropole, avant de s'illustrer en 2013 sur le 10 000 mètres des Jeux méditerranéens, où elle avait décroché la médaille d'argent. La Bordjienne a participé au marathon féminin des Jeux Olympiques de 2016, à Rio de Janeiro, où elle avait terminé à la 50e place, avant de revenir en force l'année d'après, remportant entre autres le marathon.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

**Ministère de l'Habitat,
de l'Urbanisme et de la Ville
OPGI de TAMANRASSET
Tél 029-32-00-21 - Fax : 029-32-00-20**

**N° fiscal : 099111010226349
Adresse : Cité El Wiam - Tamanrasset**

MISE EN DEMEURE N° 02

L'entreprise travaux de bâtiments tous corps d'état : DOUIER HOUDA Entreprise sise à Sersouf commune de Tamanrasset, titulaire du marché 42/2014 approuvé le 23/03/2014, ODS N° 01/2014 du 23/03/2014, portant réalisation de 100/200/1500 logements - Programme quinquennal (2010/2014), Tranche 2011 à Tihagouine, wilaya de Tamanrasset est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation et l'achèvement des travaux, afin de rattraper le retard et cela dans un délai de (**10**) **Dix jours** à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.
Faute de quoi, les mesures cœrcitives prévues par la réglementation seront prises à votre encontre, notamment la **résiliation aux torts exclusifs de l'entreprise.**

L'Echo d'Algérie : 24/12/2018 **Anep : 839 498**

République Algérienne Démocratique et Populaire

**DIRECTION DE LA SANTÉ
ET LA POPULATION
WILAYA DE M'SILA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
DE M'SILA**

NIF : 098128015010244

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIR DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'établissement public hospitalier de M'Sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2018 pour l'approvisionnement en **MÉDICAMENT, PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET AUTRES PRODUITS DESTINÉS À LA MÉDECINE HUMAINE ET DISPOSITIFS MÉDICAUX** durant l'année 2018 parus dans les quotidiens nationaux suivants : en arabe El HIWAR le 25/11/2018 et en français L'Echo d'Algérie le 26/11/2018 comportant Lot N° 06 : **CONSOMMABLE D'ANESTHÉSIE**, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

Désignation	Entreprise	Montant de l'offre DA/TTC	NIF	Observation
Lot N° 06	SARL VAPROPHARM	5.155.243,54	099916001070429	Offre unique

Les soumissionnaires désirant connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de l'établissement public hospitalier de M'Sila au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis.
Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

L'Echo d'Algérie : 24/12/2018 **Anep : 839 423**

Football algérien

2018, une année de turbulences

De l'élection d'Abdelkrim Medouar à la tête de la Ligue (LFP) à l'arrivée de Djamel Belmadi à la tête de l'équipe nationale, en passant par le titre de champion remporté par le CS Constantine après 21 ans de disette, le football algérien aura vécu une année 2018 assez mouvementée, marquée, notamment, par des actes de violence dans les stades et un arbitrage de plus en plus contesté.

Plus de 20 mois depuis l'arrivée de Kheïreddine Zetchi à la tête de la Fédération algérienne (FAF), rien n'a changé, ou presque, dans un football national qui a besoin d'une véritable refonte, estiment les observateurs, dans l'optique, notamment de relancer un professionnalisme aux abois. Parmi les faits saillants de 2018, figure l'arrivée de l'ancien capitaine des Verts, Djamel Belmadi, à la tête de l'équipe nationale en août dernier en remplacement de Rabah Madjer, dont les résultats n'ont pas plaidé en sa faveur. Ancien international (20 sélections/5 buts), Belmadi (42 ans) a exprimé sa «fierté» de retrouver l'Algérie en tant qu'entraîneur pour succéder à Madjer, remercié au bout de huit mois de collaboration avec un bilan de quatre victoires, dont une sur tapis vert, et quatre défaites. Pour Zetchi, Belmadi constituait «l'homme de la situation» et le «profil idéal» pour permettre à l'équipe de se relancer après deux mauvais castings (Lucas Alcaraz puis Madjer). Sous la houlette de l'ancien joueur de Marseille, les Verts ont retrouvé, un tant soit peu, des couleurs, parvenant à composter leur billet pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations-2019 (15 juin-13 juillet), dont le pays hôte sera connu le 9 janvier suite à la décision de la CAF de retirer l'organisation au Cameroun.

LFP : Kerbadj destitué, Medouar peine à assurer la relève

Le 21 janvier, la FAF annonce sa décision de retirer la délégation de gestion des championnats au Conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP), impliquant le départ de son président Mahfoud Kerbadj. Elle a alors installé deux jours plus tard un directoire présidé par le membre fédéral Amar Bahloul pour gérer les affaires courantes. La FAF avait reproché à la LFP et à son ancien président de délivrer des licences aux nouvelles recrues hivernales de l'ES Sétif, alors que le club était interdit de recrutement en raison de salaires impayés. Kerbadj a expliqué sa décision par le souci de permettre à l'Entente de qualifier ses nouveaux joueurs en vue de la Ligue des champions d'Afrique, dont le déroulement du tour préliminaire était imminent. L'autre raison qui avait poussé le patron de la FAF à évincer Kerbadj reste le conflit né depuis l'arrivée du premier à la tête de la Fédération en mars 2017. Les deux hommes entretenaient des relations conflictuelles. La FAF n'avait pas d'ailleurs hésité à le faire remarquer via un communiqué publié sur son site officiel, suite aux «absences répétées» de Kerbadj des réunions du Bureau fédéral. Plusieurs personnes se sont positionnées pour succéder à Kerbadj, mais au final il n'y a eu qu'un seul vainqueur, Abdelkrim Medouar, ancien porte-parole de l'ASO Chlef, élu le 21 juin devant Azzedine Arab, Mohamed El Morro et Mourad Lahlou. Les premiers mois de Medouar à la tête de l'instance dirigeante de la compétition étaient plus compliqués que prévu. Le report du choc de la 13e journée USM Alger-JS Kabylie, qui devait se jouer le 6 novembre avant d'être reprogrammé trois jours plus tard, a fini par faire «exploser» le Bureau exécutif de l'instance. Cinq des six membres du Bureau ont ainsi décidé de se rebeller contre le président Medouar en gelant leurs activités en guise de contestation de ses décisions «unilatérales» prises depuis son élection. La bombe a été désamorcée quelques jours plus tard à l'issue d'une réunion provoquée par la FAF et au cours de laquelle Medouar s'est engagé à impliquer davantage ses membres dans les décisions.

Bras de fer instances-clubs, l'arbitrage pointé du doigt

Le début de la saison 2018-2019 a été entaché par le forfait du CR Belouizdad lors de la première journée à domicile face à l'AS Aïn M'lila pour dettes impayées. La sanction a été lourde pour le Chabab : défaite sur tapis vert (3-0) et défalcation de trois points. Globalement, la phase aller a été tristement marquée par un bras de fer entre certains clubs et les deux instances footballistiques nationales (FAF et LFP). Le premier couac a été provoqué par le président de l'USM Annaba, Abdelbasset Zaïm, qui s'est attaqué ouvertement à Zetchi et Medouar, suite à l'affaire des arriérés d'anciens joueurs. Une dette qui pourrait lui valoir une défalcation de 3 points. Alors que le président de la FAF a fixé une date butoir jusqu'à la fin de la saison, la

LFP a signifié à l'USMAn qu'elle lui accordait un ultimatum de 15 jours à compter du 5 novembre dernier. «Si la FAF défalque des points à l'USM Annaba, nous allons saisir la FIFA et nous aurons gain de cause.
La FIFA va ensuite sanctionner la FAF, c'est l'équipe nationale et les clubs algériens prenant part aux compétions étrangères qui payeront le prix fort. La FAF risque une sanction de deux ans», a menacé Zaïm.
Avant d'enchaîner : «Je demande aux deux présidents de la FAF et de la LFP de régler ce problème en payant eux-mêmes cette dette, puisque ce sont eux qui ont créé toute cette cacophonie. En tout cas, moi, je ne payerai pas». La LFP a décidé de se dessaisir de cette affaire en faveur de la Commission de résolution des litiges (CRL). L'autre bras de fer est né suite au décalage pour 24 heures puis le report du choc de la 13e journée de la Ligue 1 entre l'USMA et la JSK (1-0). Une modification du calendrier qui a fait sortir le président kabyle, Chérif Mellal, de ses gonds, critiquant violement Medouar qu'il a tenu pour responsable d'une «campagne d'acharnement» visant son club. D'autres déclarations fracassantes lui ont valu le 20 novembre une suspension d'une année, dont six mois avec sursis. Elle a été réduite par la suite à trois mois fermes. Quinze jours plus tard, Medouar a tenu à calmer le jeu : «En tant que premier responsable de la LFP, je n'ai jamais réagi aux propos tenus par les responsables de ce club. La JSK reste un grand club historique de par ses nombreux titres et présidents qui ont défilé à sa tête. Ceux, qui pensent que Medouar a le moindre problème avec la JSK, se trompent». Outre ces deux feuilletons qui ont terni l'image du football national, l'arbitrage a été souvent contesté. Il ne se passe pas en effet une journée de championnat sans que l'homme en noir soit mis au box des accusés. Même au niveau continental. Le 2 novembre dernier, l'arbitre international algérien Mehdi Abid-Charef est passé complétement à côté de son sujet lors de la finale (aller) de la Ligue des champions entre Al Ahly du Caire et l'ES Tunis (3-1). Abid-Charef s'est attiré les foudres du club tunisien en accordant deux penalties aux Egyptiens, jugés «imaginaires» par l'EST, tout en recourant à chaque fois à la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage). Quelques jours plus tard, le jury disciplinaire de la CAF a prononcé une suspension provisoire à l'encontre de l'arbitre algérien, également privé du Mondial des clubs qui s'est déroulé du 12 au 22 décembre aux Emirats arabes unis.
Dans une de ses sorties médiatiques, le président de la FAF a reconnu qu'Abid-Charef «n'avait pas fait une grande finale» tout en évitant de l'enfoncer davantage.

Coupe de la Confédération - 16es de finale/ retour - NAHD-Green Eagles (2-1)

Gasmi offre la qualification aux Sang et Or

Grâce à son buteur providentiel Ahmed Gasmi, auteur d'un doublé, le NA Hussein Dey s'est qualifié, samedi soir, au forceps pour les 16es de finale (bis) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en battant sur le fil les Zambiens de Green Eagles 2 à 1 (mi-temps : 1-1) au stade du 5-Juillet.
Alors que le tout le monde s'attendait à une entame à l'avantage des Algérois, ce sont plutôt les visiteurs qui sont parvenus à ouvrir la marque dès la 3e minute de jeu grâce au latéral gauche Collins Mulenga sur un coup franc direct. Une ouverture du score qui a plongé l'enceinte olympique dans un silence de cathédrale.
Loin d'être rassurante, la défense du Nasria en l'absence de Khiat (écarté pour des raisons disciplinaires) et Brahimi (suspendu pour cumul de cartons), s'est fait piéger par les Zambiens qui auraient pu corser l'addition. Les joueurs de l'entraîneur Mohamed Lacet ont commencé à réagir en portant le danger dans le camp adverse, mais sans pour autant inquiéter Munyikwa. Les assauts offensifs des Sang et Or ont fini par pousser les visiteurs vers la faute.
Embusqué en pleine surface de réparation, le milieu de terrain Hocine El Orfi a obtenu un penalty transformé par l'attaquant Ahmed Gasmi (36e).
Libéré par cette égalisation, le NAHD a multiplié les tentatives dans l'espoir de prendre l'avantage face à un adversaire qui a reculé d'un cran d'autant que ce résultat lui permettait de valider sa qualification.
Après la pause, les gars d'Hussein Dey sont revenus avec des intentions plus offensives dans l'espoir de marquer le but salvateur, mais les coéquipiers de Mouaki ont confondu vitesse et précipitation ce qui les a empêché de faire la différence à plusieurs reprises. Green Eagles aurait pu marquer le 2e but quand l'attaquant Isaac Simbuwa s'est retrouvé seul face au gardien de but Kheireddine Boussouf, ce dernier gagne le duel (55e). Alors que l'arbitre s'apprêtait à siffler la fin de la partie, Gasmi a resurgi dans le temps additionnel (90e+6) pour marquer le but libérateur, synonyme de qualification, en reprenant de la tête un centre retrait du rentrant Lakdja.
Le NAHD qui était plus proche de l'élimination, parvient à s'extirper du piège zambien et continue ainsi son aventure dans cette aventure, où il sera fixé sur son prochain adversaire le 28 décembre à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la CAF au Caire (Egypte). Le second représentant algérien dans cette compétition, l'USM Bel-Abbès, a été en appel, ce dimanche, face aux Nigérians d'Enugu Rangers (16h00).
Les gars de la Mekerra sont partis nettement désavantagés suite au match nul concédé une semaine plus tôt à la maison (0-0), eux qui ont été privés de plusieurs «cadors» qui ont décidé de boycotter ce rendez-vous en raison d'un différend d'ordre financier avec la direction.

EN

Les Verts à pied d'œuvre au Qatar

L'équipe nationale, version joueurs locaux, s'est envolée, hier, à destination de Doha pour y disputer un match amical contre son homologue du Qatar.

Une rencontre programmée le 27 décembre à 13h… (11h - heure algérienne). Suprême humiliation pour les Verts, après celle qui consiste à disputer cette rencontre à huis clos et sans la présence des médias. Cela ne semble pas déranger le sélectionneur national, Djamel Belmadi qui voit les choses sous un autre angle. «C'est une opportunité qu'on a créée entre les dates FIFA pour voir un certain nombre de joueurs que l'on suit depuis quatre ou cinq mois. C'est bien de les voir dans leurs clubs respectifs en championnat, mais c'est largement mieux de les voir à ce niveau international face au Qatar qui prépare la coupe d'Asie», a-t-il déclaré sur FAF-TV. Il faut rappeler que Belmadi n'a pas pu appeler les internationaux évoluant en Europe. Ces derniers ne pouvant pas se libérer en cette période. Par ailleurs, le coach national est satisfait de «l'implication» de tous les joueurs convoqués lesquels seront tous alignés, lors de cette joute amicale. «C'est pour cette raison que je n'ai pas convoqué 23 joueurs», a-t-il expliqué. Ils sont en effet 20 à avoir effectué le voyage. Belmadi a d'abord convoqué 18 éléments avant d'appeler deux nouveaux, à savoir les internationaux olympiques Billel Benhamouda (USMA) et Adam Zorgane (PAC). Les deux clubs les plus représentés dans cette sélection. Une fois sur place, les Verts auront droit à deux séances d'entraînement le mardi et le mercredi. La journée d'aujourd'hui sera quant à elle réservée à la récupération. «On va essayer de créer une osmose et une homogénéité entre les joueurs qui n'ont pas l'habitude de jouer ensemble», a ajouté le sélectionneur national. Ce ne sera pas évident, compte tenu des conditions peu favorables et l'heure indue dans lesquelles se déroulera ce match. L'on se demande si c'est vraiment une bonne opportunité pour les nouveaux capés de Djamel Belmadi. Est-ce que ce n'est pas un cadeau empoisonné pour eux ?

Il sera difficile de juger leurs qualités et leurs capacités, d'autant que le coach algérien compte procéder au cours de ce match à une large revue d'effectif. Ils auront à démontrer leur talent en un laps de temps très court. Une pression supplémentaire qui risque de leur faire perdre leurs moyens.
Le Qatar, pour sa part, affine sa préparation en prévision de la Coupe d'Asie des nations prévue du 5 janvier au 1er février 2019 aux Emirats arabes unis.
«El Annabi», surnom de la sélection qatarie a disputé, hier, un test amical contre la Jordanie. L'équipe dirigée par l'Espagnol Félix Sanchez, donnera ensuite la réplique au Kirghizistan, demain, avant d'affronter les Verts, jeudi, et conclure sa série de tests amicaux contre l'Iran le 31 décembre.
Les Qataris veulent avoir un maximum de matches dans les jambes avant d'aborder leur compétition officielle dans laquelle ils aspirent aller loin. Il va sans dire qu'ils ne vont pas se donner à fond contre l'Algérie. Il s'agit pour leur staff technique d'un match d'application dans lequel il va mettre en place son schéma tactique et apporter les dernières corrections à l'équipe. D'où leur décision de jouer cette rencontre à huis clos. Pour le dernier match de l'année civile, les fans des Verts seront donc privés de leur équipe qu'ils ne pourront pas suivre sur le petit écran ni ailleurs, vraisemblablement. Encore faut-il être disponible pour suivre ce match à 11h du matin, un jour ouvrable.

Ali Nezlioui

OGC Nice

Du très bon Atal malgré la défaite

Très bon depuis le début de saison avec l'OGC Nice, le latéral droit Youcef Atal est en train de confirmer ses prestations d'un match à un autre comme samedi soir à Strasbourg malgré une défaite 2-0. L'ancien joueur de Paradou a été très bon dans son rôle défensif et offensif comme à son habitude. En première période, Atal était le premier joueur de l'OGC Nice à avoir testé le gardien adverse après un avoir dribblé un défenseur et tenté une frappe enroulée qui n'était pas assez puissante et que le gardien a arrêté. Par la suite, Strasbourg a marqué à deux reprises, à la 26' par Thomasson et ensuite par Koné (41'). Score de la première période 2-0 pour les locaux. En deuxième période, Youcef Atal était beaucoup plus actif puisque dès l'entame il a obtenu un penalty pour son équipe mais son coéquipier Cyprien l'a raté. Le joueur de 22 ans a continué d'aller vers l'avant et a adressé un très bon centre à la 74e qui n'a trouvé personne pour le transformer en but. Atal était même proche d'inscrire son 2e but cette saison, lorsqu'il a fait un appel dans le dos d'un défenseur strasbourgeois, avant de tenter une belle frappe croisée, mais le portier belge du Racing a réalisé un très bel arrêt du pied pour empêcher l'Algérien de conclure ses efforts durant ce match par un but. Score final 2-0 pour Strasbourg qui dépasse Nice au classement général.

Brentford

5e passe décisive de Benrahma

Titulaire lors de la réception de Bolton, l'international algérien (1 cape) Saïd Benrahma a été décisif durant la rencontre sur l'unique but de la rencontre. L'ancien joueur de l'OGC Nice était très actif sur son côté gauche et a créé de nombreuses occasions que ses coéquipiers qui ont réussi à exploiter une de ses offrandes par l'attaquant français Neal Maupay qui a reçu une belle passe dans le dos des défenseurs avant de fusiller le portier adverse et donner la victoire pour Brentford (62'). Benrahma, 23 ans, qui a été élu homme du match sur Whoscored continue donc sa belle progression avec une 5e passe décisive en plus de ses deux buts.

Premier League

Mahrez et City tombent à domicile

Manchester City a essuyé, samedi, sa 2e défaite de la saison face à Crystal Palace (2-3) en championnat, sur son terrain. Dépassés dans l'engagement et trop maladroits devant, les Citizens laissent quatre points d'avance à Liverpool, vainqueur de Wolverhampton vendredi (0-2). Un petit matelas, mine de rien, avant le Boxing Day. Remplaçant au coup d'envoi, l'international algérien Riyad Mahrez a disputé les 20 dernières minutes de la rencontre.

FC Porto

Yacine Brahimi vers le Milan AC ?

Alors qu'il est à fin de contrat dans six mois au FC Porto, l'international algérien, Yacine Brahimi, pourrait rejoindre la Serie A italienne dès le mercato hivernal.
En effet, selon, le site italien, Tuttomercato, le Milan AC qui espère renforcer ses rangs par des joueurs de qualités en vue de la seconde moitié de la saison aurait coché le nom de l'ailier algérien. Le FC Porto qui n'a toujours pas prolongé le contrat de Brahimi pourrait le vendre cet hiver, sous peine de le partir gratuitement l'été prochain. Pour rappel, deux autres formations italiennes à savoir l'AS Rome, la Lazio seraient elles-aussi intéressées par le recrutement de Brahimi.

Selon le quotidien italien «Il Mattino»

La Sampdoria veut aussi Ounas

C'est un autre club italien qui serait très intéressé par le profil de l'international algérien, Adam Ounas, il s'agit de la Sampdoria selon le quotidien italien *Il Mattino*. Le milieu de terrain offensif de 22 ans est pisté par de nombreux clubs européens ; l'AS Saint Etienne en Ligue française ainsi que Frosinone, la Fiorentina, Chievo ou encore Gênes en Serie A italienne. Un prêt d'une demi-saison pourrait garantir à l'ancien joueur de Bordeaux beaucoup plus de temps de jeu qu'avec le Napoli d'Ancelotti et donc une place pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. Adam Ounas n'est apparu qu'à neuf reprises seulement dont quatre titularisations avec les napolitains cette saison.

Galatasaray

Feghouli ne partira pas

La direction du Galatasaray aurait abandonné l'idée de transférer l'attaquant algérien, Sofiane Feghouli, lors de ce Mercato d'hiver selon, la presse turque. Les dirigeants turcs ne veulent plus d'un départ du milieu de terrain de 28 ans suite aux très bonnes prestations du joueur lors des dernières rencontres. Une bonne nouvelle pour Feghouli qui avait déclaré : «J'ai trois ans et demi de contrat et je compte aller au bout.» La direction du club avait accepté une offre du Golf pour l'attaquant des Verts lors du Mercato dernier. Sofiane Feghouli a pris part à 16 rencontres cette saison et il a inscrit un but toutes compétitions confondues.

RC Lens

Mesloub offre sa 5e passe décisive

Le capitaine du RC Lens, Walid Mesloub, a offert sa 5e passe décisive en Ligue 2 française, avant-hier, lors de la défaite face à l'AC Ajaccio (1-2). Le meneur de jeu de 33 ans a offert la passe décisive du seul but des siens à Mounir Chouiar sur le côté gauche des Lensois à la 27e minute de jeu. Le milieu de terrain algérien contribue grandement à la bonne première partie de saison du RC Lens dans le championnat de Ligue 2, il a inscrit deux buts et il a offert cinq passes décisives.

www.lechodalgerie-dz.com Lundi 24 décembre 2018 - 17 Rabie El Thani 1440 Nº 1976 - prix : 10 DA - 1€

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Timimoun
Min° / Max°	15°/25°	14°/25°	7°/20°	8°/16°	12°/21°

Horaires des prières — Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
06:25	12:48	15:19	17:40	19:05

Parti des travailleurs

Louisa Hanoune se succède à elle-même

Le Comité central (CC) du Parti des travailleurs (PT) a renouvelé, ce dimanche, sa confiance à Louisa Hanoune, en tant que secrétaire générale pour un nouveau mandat de trois ans, et élu une instance provisoire pour gérer les affaires du parti jusqu'à désignation des membres du bureau politique.

Les membres du Comité central issu du 7e congrès du PT ont voté en faveur de la secrétaire générale pour un nouveau mandat, un poste qu'elle occupe depuis 2003. Le CC a élu au terme du congrès «une instance provisoire» composée de six membres, chargés de la gestion des travaux du parti et du suivi des développements politiques jusqu'à la désignation des membres du bureau politique. Lors d'une conférence de presse animée au terme des travaux du congrès, la SG du PT a réaffirmé la position du parti à l'égard des initiatives proposées par certaines formations politiques, rappelant que le PT «refuse de se prononcer sur ce sujet avant l'annonce des objectifs et des auteurs de ces initiatives».
«Si l'objectif de ces initiatives, notamment la Conférence nationale à laquelle a appelé Tajamoue Amal El Djazaïr (TAJ) est de proposer un amendement de la Constitution, il s'agirait alors d'une violation de la Constitution qui stipule clairement que l'amendement relève des prérogatives du président de la République, ou celles de l'Assemblée populaire nationale (APN)».
Le Comité central «se prononcera, après examen de la situation, sur la présidentielle prévue en avril 2019», a-t-elle poursuivi.

Houda H.

• Hadj-2019

«Pas de hausse du coût», selon Mohamed Aïssa

En dépit de la dévaluation du dinar, le coût du Hadj-2019 ne connaîtra pas de hausse, a tenu à rassurer le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, de passage, ce dimanche, sur le plateau d'EnnaharTV, affirmant que le montant restait toujours de l'ordre de 405.000 DA.
Dans la foulée, Mohamed Aïssa a annoncé la dotation de 1000 places supplémentaires pour le quota de l'Algérie pour le pèlerinage de l'année 2019.

Coopération industrielle algéro-cubaine

Youcef Yousfi reçoit l'ambassadeur de Cuba à Alger

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a reçu, ce dimanche, à Alger l'ambassadrice de Cuba en Algérie, Clara Margarita Pulido Escandell, avec laquelle il a évoqué la coopération entre les deux pays dans le secteur industriel.
Au cours de cette audience, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer leur coopération bilatérale, notamment dans les domaines de l'industrie pharmaceutique et de la chimie

Dans ce cadre, le ministre a souligné la nécessité de renforcer la coopération dans ces domaines en indiquant que l'organisation des missions d'affaires mutuelles constituait une première étape dans ce processus. Pour sa part, la diplomate cubaine a exprimé la volonté de son pays à développer les partenariats gagnant-gagnant avec l'Algérie tout en assurant l'intérêt des entreprises cubaines pour le marché algérien.

Pétrole

Le Brent chute au plus bas niveau depuis septembre 2017

Les cours du pétrole ont poursuivi leur chute sur fond de craintes persistantes de surproduction. Ainsi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a perdu 10,7% sur l'ensemble de la semaine, en clôturant à 53,82 dollars, ce vendredi, sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, son plus bas niveau depuis septembre 2017.
Le niveau très élevé des extractions aux États-Unis et la production record de la Russie pour cette semaine de décembre ont poussé les investisseurs à plus de méfiance, sachant que les États-Unis et la Russie avec l'Arabie saoudite, constituent les principaux producteurs de pétrole du monde et de ce fait, les principaux acteurs de cette production très abondante de pétrole.
En plus de cette surproduction, l'on constate un ralentissement de l'économie mondiale, qui pourrait se traduire par une baisse de la demande en énergie. Face à ces signes défavorables à une hausse des cours, les analystes estiment que «la semaine prochaine pourrait être chaotique». L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dominée par l'Arabie saoudite, et ses partenaires ont pourtant convenu, au début du mois de réduire leur production d'environ 1,2 million de barils/jour (mbj) à partir de janvier afin d'enrayer la chute des prix.

Coupe de la Confédération
16es de finale - Retour

L'USM Bel-Abbès éliminée

L'USM Bel-Abbès a été éliminée de la Coupe de la Confédération africaine de football après sa défaite devant les Nigérians d'Enugu Rangers sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 2-0), ce dimanche, au stade Nnamdi-Azikiwe d'Enugu pour le compte des 16es de finale (retour) de la compétition. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Bright Silas (6' et 45'+1).
Accrochée à domicile lors du match aller (0-0), l'USMBA n'a pu réaliser l'exploit de revenir avec le billet qualificatif aux 16es de finale «bis» de la Coupe de la Confédération africaine de football. Samedi, l'autre représentant dans cette compétition, le NA Hussein Dey, s'était qualifié pour les 16es de finale (bis) en battant sur le fil les Zambiens de Green Eagles 2 à 1 (aller 0-0).
Le tirage au sort de ce tour se déroulera le 28 décembre au Caire.

Ooredoo dévoile les startups gagnantes de son programme Start 2018

Accompagnement et incubation gratuite durant six mois Ooredoo, innovateur technologique, poursuit sa démarche partenariale visant à soutenir la création et l'accompagnement des start-ups technologiques algériennes. Pour l'édition tStart 2018, Ooredoo a organisé récemment au niveau de son Centre de formation sis à Birkhadem (Alger), la sélection finale des projets de start-ups technologiques ayant été présentés suite à l'appel à candidature lancé en octobre 2018.
Sur les 238 projets de startups soumis, le jury composé d'experts du monde de l'entreprise et des TIC a présélectionné une quinzaine de projets dans divers domaines d'activité tels que, l'éducation, le e-commerce, la santé, l'agriculture et les télécommunications.
Après examen et évaluation des projets, le jury a sélectionné cinq start-ups gagnantes selon des critères préétablis notamment : l'expertise des entrepreneurs dans le secteur d'activité choisi, l'existence d'un marché cible potentiel, l'innovation, la valeur ajoutée de l'idée et la viabilité économique du projet.

Les cinq projets gagnants sont :

9 RAYTI : Application de soutien scolaire qui propose du contenu éducatif.
CITY LOCKER : Solution de livraison pour les achats sur Internet.
DRUG Labels : Dispositif d'étiquetage pour les médicaments.
E-NANNY : Passerelle permettant de rapprocher les parents des nourrices et des garderies.
PROVR Studio : La réalité virtuelle au service des entreprises.

Ces cinq projets de startups bénéficieront d'un accompagnent et d'une incubation gratuite de six mois au niveau des incubateurs de Ooredoo. A cette occasion, Yves Dubuisson, directeur exécutif stratégie et en charge du New Business et du programme tStart à Ooredoo a déclaré : «L'Algérie bénéficie d'un écosystème naissant de support aux startups et Ooredoo est fière d'en être le précurseur et d'avoir aidé à faire émerger de jeunes pousses dans les domaines tels que l'IoT ou le e-commerce et qui sont passés au sein de l'incubateur de l'idée au prototype, puis à la validation marché et au recrutement de clients. Je félicite la nouvelle promotion tStart, très prometteuse et leur souhaite la bienvenue au sein du programme afin qu'ils puissent développer leurs sociétés au contact de nos coachs et formateurs réputés.»
Lancé en 2013, le programme tStart a permis l'émergence d'un noyau actif de startups technologiques initiées par des jeunes entrepreneurs algériens. Le programme a également permis l'accompagnement de 29 startups technologiques dont une vingtaine

hébergées dans les incubateurs Ooredoo, la formation de 5400 jeunes, la création de 20 prototypes d'objets connectés au sein de son laboratoire d'innovation et de 273 applications mobiles ayant généré plus de 2 millions de téléchargements.
A travers ces programmes d'encouragements de l'entrepreneuriat, Ooredoo renforce ses liens avec les porteurs de projets technologiques visant à contribuer d'une manière significative à l'émergence d'une économie numérique nationale basée sur la connaissance, l'intelligence et les compétences nationales.

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com